

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www olln he

Bulletin communal • Bimestriel n°199 – Février/Mars 2016











| • Plan d'urgence | • | • Guiture |
|-------------------------|----|-------------|
| • Nouvelles de la Ville | 17 | • Sport |
| • Social | 31 | • Loisirs |
| • Environnement | 37 | • Tribune I |

Editeur responsable:

Annie Galban-Leclef

Rédaction et crédit photographique : Marie-Claire Dufrêne

Service Information:

Avenue des Combattants, 35 1340 Ottignies

Tél.: 010 43 61 70 Fax: 010 43 61 09 Réalisation :

Redline communication

Christophe Thienpont - 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement. La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France). Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin d'avril 2016, dépôt des articles avant le 29 février et des insertions publicitaires avant le 10 mars.

Photo de couverture:

Exercice "Louvex" en mars 2010 à Louvain-la-Neuve.

Chère madame, cher monsieur,

Les compétences de la commune sont larges : elles concernent pratiquement toutes les dimensions de la vie au quotidien. Certaines sont très visibles, comme l'entretien des voiries. D'autres vont de soi, comme la célébration des mariages. la délivrance des cartes d'identité ou des passeports. D'autres enfin sont à la fois peu connues et très peu spectaculaires.

Les communes doivent garantir la sécurité de leurs habitants. Se préparer à l'accident grave, mettre en place les dispositifs de sécurisation, d'évacuation des blessés, de protection des riverains, d'accueil des victimes et leurs proches...

C'est ce que la terminologie officielle dénomme « plans généraux d'urgence et d'intervention communaux » (PGUIC). Leur élaboration demande un travail considérable qui nécessite de s'extraire du quotidien. Or on sait que le quotidien peut prendre beaucoup de place dans un emploi du temps chargé. La préparation de tels plans, en vue d'un accident tout à fait hypothétique, passe souvent après le reste. Ce n'est sûrement pas par hasard que le nouveau gouverneur de notre Province a centré sa première mercuriale sur ce sujet, en attirant l'attention des communes qui ne disposent toujours pas d'un tel plan... sur l'urgence de le finaliser et de l'adopter. Et sur la responsabilité personnelle des mandataires communaux en la matière.

Pour notre part, nous avons décidé d'y mettre les moyens. Notre PGUIC a été adopté en 2010. Depuis lors, nous avons voulu le tester par des exercices effectués sur site ou en salle de crise. Il nous est déjà arrivé de devoir l'activer, vous le lirez plus loin.

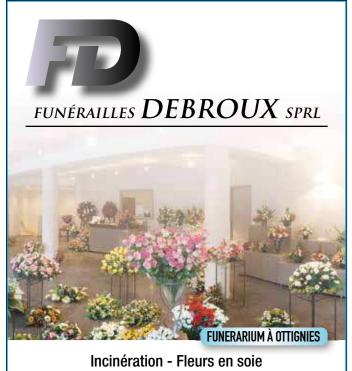
Chaque année, à l'occasion des 24Heures vélo de Louvain-la-Neuve, nous mettons en place un dispositif de sécurité qui s'apparente très fort à celui d'un plan d'urgence : l'ensemble des disciplines (pompiers, police, médical...) s'y retrouvent dans un même lieu, pendant toute la durée de l'événement. Cette expérience commune nous a idéalement préparés à la confection de notre PGUIC.

Le dossier de ce Bulletin est consacré aux plans d'urgence, au nôtre en particulier. Il vous permettra de découvrir cette facette peu connue du travail de la Ville pour notre sécurité à tous.

Bonne lecture.

Jean-Luc Roland Votre bourgmestre





Organisation de funérailles pour tout budget

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies

www.funeraillesdebroux.be

Tél: 010/41 42 91







LaBiosphère Choix inégalé de produits 100% BIO **Ouvert 7 jours sur 7**

Bld du Centenaire 8 | 1325 Chaumont-Gistoux tél 010 24 34 41 www.labiosphere.be





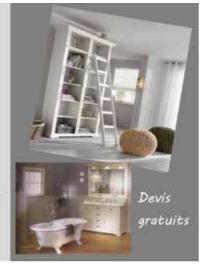
Eric Mass'art

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures, Tapissage, Revêtements sols et murs, Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au 0477/45 27 07

Chaussée de Bruxelles 128 D - 1300 Wavre



Plan d'urgence Gérer une crise, ça ne s'improvise pas

L'Arrêté Royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention (communaux, provinciaux et fédéraux) a dix ans. Notre Plan d'urgence communal «PGUIC» a dû être déclenché deux fois, en 2010 et en 2014. Des exercices permettent de le tester régulièrement, pour garantir son efficacité en cas de catastrophe sur notre territoire.

n vertu de l'Arrêté Royal du 16 février 2006. les autorités communales ont l'obligation de posséder un Plan Général d'Urgence et d'Intervention Communal (PGUIC) et de le maintenir à jour.

Ottignies-Louvain-la-Neuve a été la deuxième commune du Brabant wallon à se doter d'un PGUIC, après Waterloo. Il a été approuvé par la Province en 2010 (sa gouverneure de l'époque. Marie-José Lalov). C'est le secrétaire communal/ directeur général Thierry Corvilain qui a eu la lourde tâche d'en rédiger l'essentiel du contenu.

«J'ai été engagé après, en iuin 2012», se souvient Jiman Shahbandi, fonctionnaire en charge de la planification d'urgence «Planu» pour notre Ville. «La première version du PGUIC a été mise à jour sept fois. C'est nécessaire, pour disposer toujours des coordonnées correctes. Les acteurs changent régulièrement.»

Le PGUIC règle l'intervention de cinq disciplines en cas de catastrophe sur le territoire communal: la D1 concerne les opérations de secours; la D2, les secours médicaux, sanitaires et psychosociaux; la D3, la police; la D4, l'appui logistique; la D5, l'information.

Le document qui en décrit le fonctionnement compte près de 200 pages. Il y est guestion du schéma d'alerte, de l'équipement du centre de crise, de la

localisation des centres d'accueil. de la composition de la Cellule de sécurité/Comité de coordination. des zones de distribution d'eau potable en cas d'altération de la qualité de l'eau, du phasage (le passage de la phase communale en phase provinciale, si l'ampleur de la catastrophe l'exige); il reprend les coordonnées des directeurs des établissements scolaires, des responsables des maisons de repos, des crèches...

«Le Plan fait l'inventaire des risques qui existent sur le territoire communal», ajoute Jiman Shahbandi. « Nous n'avons pas de site Seveso qui présente des risques industriels majeurs, ni de câbles à haute tension, mais nous avons une gare à la fréquentation importante. des parcs scientifiques, une route RN238 dangereuse, une ville construite sur une dalle, plusieurs écoles... et nous organisons de nombreuses manifestations qui attirent les foules.»

Déclenché deux fois

Un PGUIC sur papier, c'est bien. Encore faut-il pouvoir le mettre en œuvre, quand la catastrophe survient.

C'est toujours le bourgmestre qui le déclenche, sur conseil de la première discipline arrivée sur le lieu de la catastrophe (les pompiers, la police ou les secours médicaux), s'il y a ou risque d'y avoir un trouble grave de la sécurité publique, s'il y a une menace contre la vie ou la santé d'un grand nombre de personnes, s'il faut éviter d'importants dégâts



Jiman Shahbandi, «Planu» pour Ottignies-Louvain-la-Neuve.

matériels ou empêcher l'extension de la catastrophe. C'est aussi le bourgmestre qui coordonne l'action des différentes disciplines, depuis le centre de crise situé dans les locaux de la police, à Ottignies.

Notre PGUIC a été déclenché deux fois. Le 9 février 2010 (suite à la découverte d'une bombe datant de la 2^e guerre mondiale, à proximité de la ligne de chemin de fer 161 à Limelette) et le 22 mai 2014 (suite à la découverte de neuf obus datant eux aussi de la seconde guerre mondiale, à 300m au nord de la gare d'Ottignies). En 2010, il a fallu évacuer la population dans un rayon de 300m, dont les enfants de la crèche «Les Tournesols» et les élèves de l'école communale de Jassans. En 2014, le Plan a été déclenché

Plan d'urgence

par mesure de précaution, vingt Le 18 mars 2010, un exercice «En 2015, un exercice monominutes seulement. Le SEDEE (Service d'enlèvement des engins explosifs) a constaté qu'il n'y avait aucun risque d'explosion mais une possibilité d'émanations toxiques. Sur demande du bouramestre, la police a invité les habitants des rues incluses dans le périmètre de sécurité à demeurer à l'intérieur de chez eux.

Des exercices indispensables

conserver les bons réflexes, se rapprocher de la réalité et constater d'éventuels manquements, nous organisons régulièrement des exercices», explique notre «Planu». «Il faut roder l'organisation pour qu'elle soit performante.»

«Louvex» a permis de tester les plans d'urgence de la Province et de notre Ville «in situ», avec des figurants. Le scénario: deux bandes criminelles à l'origine d'une explosion dans un parking souterrain de Louvain-la-Neuve, un important dégagement de fumée et de nombreuses personnes prises au piège.

Plus récemment, le 16 décembre 2013. un exercice «Comex» (notre ville a été la première à l'experimenter), sur table au Centre de crise d'Ottignies, a permis de tester à nouveau le PGUIC. Il était encadré par le Gouvernement provincial et organisé en collaboration avec le Commandement militaire du Brabant wallon.



Des blessures non douloureuses pour les figurants de l'exercice «Louvex» (mars 2010)

disciplinaire a permis de tester les bons réflexes de la D3 (la police) en cas de situation dite «Amok». durant laquelle un tireur fou doit être neutralisé le plus rapidement possible. En 2016. l'exercice concernera la D2 (le psychosocial).»

Par ailleurs. la Cellule de sécurité se réunit avant toutes les grandes manifestations étudiantes: 24 Heures vélo, bals des bleus et des busés, oberbayern... pour évaluer les risques et établir un dispositif préventif.

Travail en synergie

Parce qu'on n'est jamais de trop pour gérer une crise, Jiman Shahbandi a multiplié les contacts avec ses homologues des communes voisines, avec les personnes en charge du Plan d'urgence provincial, du Plan d'urgence de la SNCB et d'Infrabel. du Plan d'urgence de l'UCL, avec le conseiller en prévention de la clinique Saint-Pierre pour le Plan Mash (Plan de mise en alerte des services hospitaliers)...

«Il est important de se connaître, pour travailler efficacement et en confiance. Nous savons que nous pouvons compter sur les personnes ressources du Centre de crise provincial, si nous manquons d'effectifs dans notre ville; inversement, ils savent qu'ils peuvent solliciter notre appui.» ■

Communal, provincial ou **fédéral**

Suivant l'ampleur de la catastrophe, le Plan Général d'Urgence et d'Intervention est soit Communal (PGUIC), Provincial (PGUIP) ou Fédéral (PGUIF). La responsabilité des décisions prises appartient à l'autorité administrative qui gère la phase en cours: soit le bourgmestre, soit le gouverneur, soit le ministre de l'Intérieur.

d'intervention date de drame du Heysel.

«Les grandes

relatif donnent toujours un coup d'urgence, en Belgique. Il a fallu aux plans d'urgence et d'accélérateur à l'évolution des procédures de secours», constate 2006, 21 ans après le Marc Lerchs, qui était responsable catastrophes d'avoir une loi sur la planification catastrophe - que ce soit au niveau

du temps, mais elle est innovante et bien faite.»

de la Croix-Rouge lors du drame Ses qualités? Elle uniformise la de mai 85. « Il était nécessaire manière de travailler en cas de



Marc Lerchs, le Dir-Info provincial, en repérage sur le terrain avec la Protection civile.

communal, provincial ou fédéral et précise les missions des cinq disciplines à la manœuvre.

On parle de Plan d'Urgence et d'Intervention - pas de «plan catastrophe» - Communal (PGUIC. piloté par le bourgmestre de la commune touchée), Provincial (PGUIP, piloté par le gouverneur de la province touchée) et Fédéral (PGUIF, piloté par le ministre de l'Intérieur).

En fonction de l'ampleur de la catastrophe, un Plan peut évoluer : de communal, devenir provincial (si la crise est trop lourde à gérer pour la commune seule, ou si plusieurs communes de la province sont concernées), voire fédéral (si la crise est trop lourde à gérer pour la province seule, ou si plusieurs provinces sont concernées). Il peut aussi «rétrograder» (passer de fédéral à provincial, ou de provincial à communal).

«Ce n'est pas le bourgmestre qui décide de passer en phase provinciale, mais le gouverneur qui choisit de prendre la main. A ce moment, il prend les décisions stratégiques/ administratives entouré des responsables des cinq disciplines au centre de crise



Réunion rassemblant toutes les disciplines du PGUIC, chez les pompiers à Wavre, à la veille des 24Heures vélo de Louvain-la-Neuve (octobre 2015).

aujourd'hui conseiller en sécurité du gouverneur et «Dir-Info» pour le Plan provincial PGUIP. « Cela ne veut pas dire que le bouramestre et les acteurs impliqués dans le Plan communal n'ont plus rien à faire. La commune continue de aérer ses administrés. Le centre de crise communal reste opérationnel. Il faut ouvrir des centres d'accueil, nourrir les équipes sur le terrain... la logistique incombe à la commune.»

Certaines matières sont d'office provinciales ou fédérales. Les sites Seveso, qui présentent des risques industriels majeurs (il v en a deux en Brabant wallon: 5N Plus (ex-Sidech) à Villers-la-Ville et UCB à Braine-l'Alleud), sont sous la responsabilité provinciale. Les incidents nucléaires seront gérés par le ministre de l'Intérieur, dans un plan fédéral, de même que les incidents liés au terrorisme ou le délestage électrique qui concerne plusieurs provinces.

Les PGUIC, PGUIP et PGUIF peuvent être accompagnés de Plans Particuliers d'Urgence et d'Intervention (PPUI), pour des sites ou risques particuliers. Dans et la responsabilité de celles-ci, notre ville, un PPUI est élaboré pour les 24Heures vélo de Louvainla-Neuve. Le PGUIP comporte un provincial», précise Marc Lerchs, PPUI pour les deux usines Seveso.

« Nous en avons aussi réalisé un pour Waterloo 2015, vu la taille de l'événement, et en préparons un autre, relatif aux risques terroristes. Il s'agit de prévoir des mesures spéciales, pour assurer la sécurité des équipes amenées à intervenir sur le terrain.»

PGUIC: Plan Général d'Urgence et d'Intervention Communal

PGUIP: Plan Général d'Urgence et d'Intervention Provincial

PGUIF: Plan Général d'Urgence et d'Intervention Fédéral

PPUI: Plans Particuliers d'Urgence et d'Intervention

D1: Discipline 1: les opérations de secours

D2: Discipline 2: les secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

D3: Discipline 3: la police du lieu de la situation d'urgence

D4: Discipline 4: l'appui logistique

D5: Discipline 5: l'information

20 des 27 communes «en ordre» ou presque

Le gouverneur approuve les plans d'urgence communaux. Plusieurs experts l'entourent, à la manœuvre en cas de déclenchement d'un Plan d'urgence provincial, mais aussi à la disposition des communes désireuses de tester et parfaire leur dispositif.

la veille des 10 ans de l'Arrêté Royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention, les communes du Brabant wallon qui ne disposent pas encore d'un PGUIC sont en effervescence. C'est que le nouveau gouverneur. Gilles Mahieu, a annoncé qu'il communiquerait à cette occasion. Pour féliciter les communes qui se sont mises en ordre.

«Les médias risquent de s'intéresser surtout aux autres», suppose Marc Lerchs, conseiller en sécurité du gouverneur et «Dir-Info» pour le Plan d'urgence provincial PGUIP. « Quand i'ai pris ma fonction il v a quatre ans, seules 7 des 27 communes du Brabant wallon disposaient de leur Plan. Elles sont vingt à être en ordre ou presque, aujourd'hui. Nous avons vu arriver quatre projets de plans juste avant Noël. Du travail pour notre Planu Catherine Baudinet. qui lit tous les documents avant de les soumettre à l'approbation du gouverneur.»

Sans vouloir jouer les donneurs de leçons, comment expliquer le fait que certaines administrations aient autant trainé?

Marc Lerchs évogue le manque de temps et de moyens humains, les rotations dans le personnel communal, la tâche qui passe de mains en mains.

« C'est un travail qui prend du temps, si on veut le faire correctement. Une personne doit y consacrer une demie, voire une journée par semaine, pendant quatre mois. Il faut établir une analyse des risques et une analyse des ressources. Il faut prendre des contacts pour obtenir des accords d'assistance dans le secteur privé, s'assurer d que le supermarché sera prêt à ouvrir pendant la nuit en cas de

besoin, trouver l'entreprise qui pourra fournir des sacs de sable, la société qui acceptera de mettre un bus à disposition... Solliciter les coordonnées complètes des interlocuteurs (téléphone fixe, GSM, adresse...). éventuellement des conjoints et/ou des voisins, car le GSM sera peut-être fermé au moment où la catastrophe survient. Plus un plan va loin dans le détail, plus efficace il sera au moment où on en aura besoin.»

Sans compter les mises à jour à effectuer chaque année. On estime que 10% des informations reprises dans les plans sont obsolètes après 12 mois.

Responsabilité civile et pénale

Suite à l'explosion de gaz à Ghislenghien, en 2004, le bourgmestre et le secrétaire communal d'Ath se sont retrouvés devant le tribunal correctionnel de Tournai, accusés de ne pas avoir suffisamment pris en compte le risque que pouvait représenter une conduite de gaz souterraine sur le territoire de la commune. Ils ont dû répondre d'homicide involontaire par défaut de prévoyance et de précaution, avant d'être finalement acquittés.

Cette catastrophe a violemment fait prendre conscience de la responsabilité qu'ils ont, civile et pénale, à de nombreux bourgmestres et directeurs généraux. Comme leurs homologues d'Ath, ils pourraient être mis à la cause en cas de catastrophe. Obligés de prouver qu'ils n'ont pas été négligents. Sans PGUIC après 10 ans d'imposition, ils seraient dans une situation très délicate.

«Faire un Plan n'est pas une obligation de résultat mais bien de moyens à mettre en œuvre», insiste Marc Lerchs. « De par ses missions

relatives à la sécurité civile et policière, le gouverneur doit s'assurer que les communes font correctement leur travail de planification d'urgence.»

Gouvernement provincial met son expertise en matière de planification à la disposition des communes, pour que cellesci puissent tester et améliorer PGUIC. Ottignies-Louvainla-Neuve profite régulièrement des formations et exercices qu'il organise. Récemment: une initiation à l'utilisation des radios Astrid, une formation à la communication de crise et un colloque sur le processus de radicalisation.

« La tendance est à la mutualisation des moyens: on est plus forts ensemble. Toutes les provinces ont notamment accepté que leur «Dir-Info» fasse partie d'un «Team D5» national, qui regroupe des spécialistes en communication. Ils peuvent apporter leur aide aux communes en situation de crise. Nous mettons aussi notre site www. crisebw.be à leur disposition, pour relayer rapidement leurs messages en cas d'urgence.»

Le «Dir-Info» provincial explique comment il est à l'initiative d'un Plan avec les radioamateurs diplômés du Brabant wallon, qui permet d'établir des communications radio entre les différents postes de secours, au cas où les moyens de communication classiques (téléphone, GSM et réseau Astrid) seraient impactés par la situation de crise.

La tendance est également à la participation active du citoyen. Outillé de son téléphone intelligent et de sa tablette, présent en permanence sur les réseaux sociaux, il doit être coacteur de sa sécurité, de celle de sa famille et de son voisin âgé... ■

Au feu, les pompiers!

Maîtriser la situation d'urgence et éliminer les risques liés à celle-ci; rechercher, libérer, sauver, mettre en sécurité les personnes et protéger leurs biens, c'est la tâche de la Discipline 1 (D1), assurée principalement par les services incendie.

on, le colonel Philippe Vos de Wael ne part pas en vacances ! La valise qu'il nous montre contient un ordinateur portable, des radios, des fiches listant les consignes de sécurité, d'autres pour les demandes de moyens, un annuaire opérationnel... autant de matériel et de documents nécessaires aux pompiers en cas de déclenchement d'un plan d'urgence. Une poche de la valise est vide, prête à accueillir l'un des neufs classeurs reprenant les plans d'urgence des communes que le service incendie de Wavre desservait avant la réorganisation des services de secours en avril 2015.

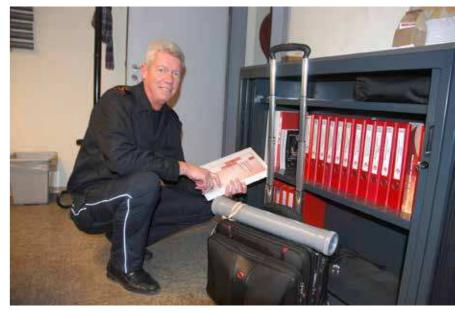
« J'ai proposé au commandant de la nouvelle zone de secours (NDLR: le major Philippe Filleul, anciennement commandant du service incendie de Braine-l'Alleud) *aue les 5 postes de* secours de la zone - Wavre, Tubize, Braine-l'Alleud, Nivelles et Jodoigneconservent chacun les plans d'urgence des communes qu'ils desservaient auparavant», explique le colonel Vos de Wael. «En cas de un sapeur-pompier serait envoyé au centre de crise avec la valise reprenant les documents.»

Le colonel a également suggéré que le site internet du centre de crise provincial reprenne les plans des 27 communes du Brabant wallon. S'y trouverait toujours, leur version la plus récente. Tout cela est en train de s'étudier et de se mettre en place.

Dir-PC-Ops ou Dir-Si

La réorganisation des services de secours a pour conséquence, en outre, que c'est normalement le commandant de la nouvelle zone qui se rendra au centre de crise communal, en cas de déclenchement d'un PGUIC. Que la situation d'urgence se déroule à Tubize, Hélécine ou Ottignies-Louvainla-Neuve.

Le colonel Vos de Wael, auparavant commandant du service incendie de



Le colonel Philippe Vos de Wael.

Wavre, occupait cette place dans les neuf communes couvertes par le service.

«Je me trouverai désormais sur le lieu de la crise, au poste de commandement opérationnel (PC-Ops). En tant que «Dir-PC-Ops» si l'incident concerne les pompiers, ou déclenchement de l'un d'entre eux. «Dir-Si» (directeur service incendie) si l'incident concerne la police, à côté du Dir-Med (D2), du Dir-Pol (D3), du Dir-Log (D4) et du Dir-Info 2 (D5).»

> Ceci évidemment en théorie, quand tout le monde est à son poste. Si le

commandant de la zone est absent. Philippe Vos de Wael représentera les pompiers au centre de crise (pour penser «stratégie», en tant que conseiller du bourgmestre), et c'est l'officier le plus haut gradé de la zone qui sera envoyé au PC-Ops.

Mono ou Multi

Il est rare que les plans d'urgence «multidisciplinaires» soient déclenchés. Souvent, seule une discipline est concernée. On parle de plan «monodisciplinaire»: le Plan Rouge pour les pompiers, le PIM (Plan d'Intervention Médical), le PIPS (Plan



Rechercher, libérer, sauver, mettre en sécurité les personnes, c'est une partie des tâches de la Discipline 1 (exercice «Louvex»)



d'Intervention Psychosocial), le PIP (Plan d'Intervention Policier).

«Il peut s'agir d'un incendie spectaculaire, qui nécessite des pompiers, des camions, de l'eau... mais rien de plus. Il n'y pas de victimes, pas de personnes à évacuer... il est alors inutile de déclencher une phase communale. Même si les flammes montent très haut!»

Philippe Vos de Wael évoque un autre scénario: « J'apprends qu'il n'y aura plus d'eau potable pendant cinq iours, ie demande immédiatement au bourgmestre de déclencher la phase communale. Pourtant, il n'y a rien de spectaculaire. Mais toutes les disciplines risquent d'être concernées: la D2 pour les questions d'hygiène, la D5 pour communiquer, la D3 au cas où l'événement provoquerait des troubles. la D4 pour la distribution d'eau...».

Le colonel est partisan du déclenchement rapide de la phase communale. Celle-ci permet une excellente coordination entre les équipes, sur le terrain, et une montée en puissance rapide, si la situation le nécessite.

«Les occasions de tester la chaîne d'alerte ne sont pas fréquentes, il faut les saisir quand elles se présentent, même si le PGUIC est levé rapidement.»

Nos chers étudiants

Louvain-la-Neuve est un terrain unique en son genre, pour les pompiers. D'abord, de par sa configuration: ruelles étroites, parkings souterrains, nombreuses cages d'escaliers, présence de barrières, mobilier urbain. bollards... Beaucoup de voiries sont inaccessibles aux véhicules d'intervention.

« Nous avons les clés des barrières, mais des voitures sont parfois garées devant ! Heureusement. un gros travail a été fait par les cartographes de la Ville, pour que nous puissions disposer d'un plan aui reprend les voiries principales de la cité universitaire (en blanc). les voiries secondaires accessibles à nos véhicules (en vert) et celles qui ne le sont pas (en rouge). Notre personnel s'est rendu sur place, afin de repérer les accès privilégiés pour pénétrer sur la dalle. Nous avons aussi invité les pompiers de Gembloux et ceux de Nivelles, pour au'ils viennent voir les lieux. Un

de nos sapeurs donnera bientôt une information au personnel des urgences de la clinique Saint-Pierre.»

Louvain-la-Neuve est caractéristique également de par sa population: beaucoup d'étudiants et parmi eux. de nombreux fêtards. Qui s'endorment en oubliant une casserole sur le feu, qui boivent un peu de trop...

«La maiorité de nos missions, ce sont les ambulances. Les soirs de auindaille, nous sommes amenés à sortir souvent.»

grosses manifestations font l'objet de Plans Particuliers d'Urgence et d'Intervention (PPUI). A la veille des dernières 24Heures vélo. le colonel Vos de Wael a convoqué une réunion avec les représentants de toutes les disciplines du PGUIC. pour que chacun soit bien informé de son rôle en cas de déclenchement du plan d'urgence.

On ne multiplie pas les réunions pour le plaisir, mais la concertation en amont d'un déclenchement éventuel d'une phase communale ne peut que favoriser la coordination, essentielle en situation de crise.



Le «Psychosocial Manager» (PSM) Daniel Vanden

ie ne connais pas le terrain ni la population aussi bien que le représentant du psychosocial local. Mais i'ai une plus arande expérience des situations de nécessaire.»

Le PSM et le représentant du psychosocial local sont en contact avec un coordinateur psychosocial

PIPS: pendant et après la crise

Alors que le volet médical ne dépend pas de la commune (il est activé par la centrale 112), le volet psychosocial repose Bossche se souvient de la essentiellement sur des moyens communaux. Il s'agit de mettre en place un «call center» pour recevoir les appels téléphoniques, d'ouvrir un centre d'accueil, de Jassans. d'enregistrer les personnes qui y entrent et celles qui en sortent, de «Le centre d'accueil n'a pas recu faciliter le regroupement familial, de prévoir des boissons, du papier ouverture n'était pas inutile. Il WC, du savon... d'organiser l'hébergement à plus long terme, l'hébergement à midi plutôt qu'à l'acheminement de nourriture 20 heures : anticiper ! Si la crise chez les personnes confinées... s'était prolongée, si les habitants De reprendre éventuellement n'avaient pas pu regagner leurs contact avec les victimes après maisons au retour du travail...

supplémentaire.

Gérer les secours médicaux, c'est une des tâches de la Discipline 2 (exercice «Louvex»).

« Le PIPS ne s'arrête pas avec la levée du plan d'urgence. Après les crise et peux amener le recul inondations à lttre, les travailleurs psychosociaux sont repassés dans toutes les familles impliquées afin de les orienter vers les services adéquats pour les questions de logement, d'assurance... et de leur présent sur le lieu de la catastrophe. proposer un accompagnement psychologique.»

> Ces dernières années, Ottignies-Louvain-la-Neuve n'a connu de grande catastrophe, heureusement. Daniel Vanden découverte d'une bombe datant de la 2º guerre mondiale, en 2010. Il a fallu évacuer la crèche parentale et l'école communale de l'avenue

beaucoup de visiteurs, mais son vaut toujours mieux penser à la crise, pour s'assurer qu'elles le centre d'accueil était ouvert

n'ont pas besoin d'une assistance et opérationnel. Il n'y avait plus au'à monter en puissance, si nécessaire.»



Préventif à 95%

particulier.

En dehors des situations de crise, Daniel Vanden Bossche travaille avec les fonctionnaires Planu et les coordinateurs psychosociaux locaux. Pour leur proposer des formations et des exercices relatifs aux plans d'urgence en général et aux missions confiées à la D2 en

«Le travail n'est plus le même qu'il y a huit ans. A l'époque, il s'agissait d'aider les communes à élaborer leur PIPS. Aujourd'hui, la plupart des communes ont leur plan. Il faut l'affiner, le renforcer, multiplier les collaborations avec les autres disciplines. De plus en plus, on inscrit le PIPS dans l'événementiel, avec l'élaboration de Plans Particuliers d'Urgence et d'Intervention (PPUI) pour les grosses manifestations: Waterloo 2015, les 24Heures vélo de Louvain-la-Neuve... C'est du préventif à 95%, mais on n'est jamais trop préparé.» ■

Médical et psychosocial

Gérer les secours médicaux, mais aussi, ouvrir un centre d'accueil, organiser l'hébergement, veiller à ce que les personnes confinées aient de quoi se nourrir... C'est quelques-uns des rôles de la Discipline 2 (D2).

la Discipline 2 (D2) secours médicaux, sanitaires et psychosociaux.

«La victime n'est pas seulement quelqu'un qui saigne», décrit Daniel Vanden Bossche, Psychosocial Manager (PSM) pour le Service Public Fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement. «Le monsieur dont la femme et les deux enfants sont décédés est aussi une victime. même s'il ne saigne pas !»

ans le plan d'urgence, En cas de déclenchement du plan d'urgence communal PGUIC, l'inspecteur d'hygiène fédéral (le Dr Martine Luyckx) ou son adjointe (l'infirmière urgentiste Héléna d'Arian) rejoignent le Comité de coordination au centre de crise, si la catastrophe présente un volet médical. Elles sont en contact permanent avec le Dir-Med, lequel gère l'organisation des secours médicaux sur le terrain (PIM, Plan d'Intervention Médical) et s'assure de la prise en charge de tous les autres impliqués (personnes non

par le PIPS (Plan d'Intervention PsychoSocial).

Le PSM Daniel Vanden Bossche représente la D2 au sein du Comité de coordination pour tout ce qui concerne le volet psychosocial, avec le représentant du psychosocial local (un responsable du CPAS, à Ottignies-Louvain-la-Neuve).

«Ce travail en binôme permet de garantir une bonne prise en charge des victimes. Amené à travailler pour toutes les communes du blessées, proches des victimes...) Brabant wallon et de Bruxelles,







Les missions de police

Les «Dir-D3», «Dir-PC-Ops» (si l'incident concerne la Discipline 3) et «Dir-Pol» décident et exécutent les missions de police en cas de déclenchement du plan d'urgence. Il faut établir des périmètres de sécurité. dégager les voies d'accès, éventuellement évacuer la population... Réaliser aussi l'enquête judiciaire.



Le chef de notre zone de police Maurice Levêque.



Maintenir et rétablir l'ordre public, exécuter l'enquête judiciaire... font partie des missions de la Discipline 3 (exercice «I nuvey»)

n coffre métallique et dedans, des chasubles, des feutres, des câbles... et des téléphones.

« Il suffit de les brancher et le centre de crise est opérationnel», constate le chef de notre zone de police Maurice Levêgue. « Il y a également des plans de la ville, un écran... Tout ce dont le bourgmestre et les représentants des cinq disciplines autour de la table auront peut-être besoin.»

La table ! Elle occupe presque toute la pièce. C'est qu'il faut une place pour chacun: le Planu, le Dir-Log, la Dir-Info, le représentant de la Défense, celui de la Protection civile, éventuellement le Procureur du Roi (si l'incident présente un volet judiciaire)... Tous sont informés que c'est au commissariat de police qu'ils doivent se rendre, si le Plan d'urgence communal PGUIC est déclenché. C'est là aussi que la Ville a prévu d'installer son «callcenter», son centre de traitement

Tout est prêt, mais on espère ne pas devoir s'en servir!

Emeute, attentat, tireur fou...

Maurice Levêgue occupe la fonction de «Dir-D3» dans le PGUIC. Il est le représentant de la Discipline 3 (la police) au centre de crise. Sur le terrain, il peut compter sur sa «Dirops», la commissaire Vinciane Bertrand, pour assurer la mission de «Dir-PC-Ops» (directeur du poste de commandement opérationnel, qui coordonne le travail de toutes les disciplines, sur le terrain), si la catastrophe concerne un problème de police: émeute, attentat, tireur fou...

«S'il s'agit d'une explosion, d'un grand incendie, d'une estrade qui s'effondre..., alors ce sont les pompiers qui assurent la direction des opérations. A ce moment, ma «Dirops» prend le rôle de «Dir-Pol» au PC-Ops, pour diriger les opérations uniquement de police, sur le site de la catastrophe. Nous sommes en contact permanent. Je des données, son centre de presse... lui communique les décisions qui sont

prises par le Comité de coordination, qu'elle doit faire exécuter par les équipes qui l'entourent. De son côté, elle m'informe du déroulement des opérations sur place, estime si des renforts sont nécessaires, évalue les risques et les mesures de sécurité à prendre...»

Cela semble très compliqué sur le papier, mais en réalité, les uns et les autres savent exactement ce qu'ils ont à faire. Policiers et pompiers se respectent, leurs tâches se complètent: les premiers pour établir les périmètres de sécurité dans lesquels les seconds vont travailler, entre autres.

«On se croise régulièrement, lors d'incendies ou d'accidents, avec aussi les secours médicaux. Chacun fait son métier: le pompier éteint le feu, le policier balise et fait le constat, l'ambulancier évacue les blessés. Dans le cadre du PGUIC, c'est plus complexe car cela concerne plus de monde: plus de victimes. d'autres disciplines... il faut plus de concertation.»

Les situations qui nécessitent le déclenchement du Plan d'urgence communal sont rares. heureusement. Le bourgmestre a la tâche difficile de coordonner le travail de toutes les disciplines, en gardant toujours les priorités à l'esprit: d'abord la

sécurité des personnes, puis celle

des biens.

«Dans ses tâches, la police doit veiller à ce que les Disciplines 1 et 2 évitent de détruire les traces ou pièces à conviction pendant leur intervention, en aménageant un passage si possible. Mais il va sans dire que les opérations de secours sont prioritaires sur la protection des traces!»

Les missions de police

Au centre de crise et sur le terrain. la D3 effectue les missions de police: maintenir et rétablir l'ordre public, dégager les voies d'accès et d'évacuation, escorter les services de secours et leurs movens, prendre les mesures adéquates en matière de circulation, installer et tenir les périmètres de sécurité (d'exclusion, d'isolation, de dissuasion), évacuer la population, l'informer des mesures de confinement et veiller à leur exécution, identifier les corps (avec le DVI), dresser la liste des survivants et des personnes disparues, exécuter l'enquête judiciaire (recueillir des témoignages et des traces)...

« Ces tâches exigent de nombreux moyens humains. Il peut arriver au'on doive v consacrer toutes nos forces, voire même faire appel à du renfort auprès des polices voisines», remarque le chef de zone. «Le commissariat continue de fonctionner, d'autres incidents peuvent se dérouler au même moment: un hold-up, un accident... C'est sûr que certaines interventions seront reportées: on ne répondra dans doute pas tout de suite à un appel pour tapage!» ■

Du **matériel** et des **bras**



Les «Dir-Log» et «Dir-Log adjoint» représentent la Discipline 4 (D4), avec aussi le directeur général de l'administration. Ils commandent et gèrent les opérations de logistique: travaux, ravitaillement en vivres et en eau potable pour les services de secours et les personnes sinistrées...

la Discipline 4 (D4) concerne l'appui logistique. A savoir, une aide camions, bulldozers, barrières Nasignalisation, bâches, radios... rapidement.». peuvent être nécessaires en cas de catastrophe. Pour sécuriser la zone sinistrée, empêcher le passage des personnes non autorisées, protéger les blessés des regards, déblayer et évacuer des gravats, assurer la communication si le réseau téléphonique est saturé...

« Nous avons les clés de tous les bâtiments communaux, y compris les écoles communales. Le Plan prévoit que ces lieux puissent «S'il le faut, nous pouvons éventuellement servir de centres d'accueil», explique Grégory Lempereur, directeur du service Travaux et «Dir-Log» pour le Plan d'urgence communal PGUIC. l'exercice «Comex», en 2013, j'ai

ans le Plan d'urgence, « Nous avons aussi une réserve d'eau potable - une centaine de bouteilles, certainement - et pouvons transporter des lits, de la matérielle et les moyens humains nourriture... Quelque 200 sacs de pour la mettre en œuvre. Grues, sable sont prêts à l'emploi, pour un usage immédiat, et 5000 dar et/ou Heras, sacs de sable, autres peuvent être remplis très

> En cas de déclenchement du PGUIC, le Dir-Log rejoint le Comité de coordination au centre de crise. Il y entend les demandes des autres disciplines et peut commander des moyens (matériels et humains) notamment à son Dir-Log adjoint, qui gère les opérations de logistique sur le terrain.

rappeler les 80 ouvriers communaux. Nous pouvons aussi réquisitionner du matériel auprès des entreprises privées. Lors de



Martial Boyy, chef de bureau technique « voiries et espaces verts », et Grégory Lempereur, directeur du service Travaux.



Les chefs de garde Philippe Binot et Jacques Ponthière nous montrent le stock de sacs de sable : 200 sont prêts à l'emploi, pour un usage immédiat, et 5000 autres peuvent être remplis très rapidement.

réquisitionné (NDLR: en théorie, puisqu'il s'agissait d'un exercice) une grue - type «génie civil», plus grosse que les grues dont nous disposons - et un camion, auprès de l'entreprise Haulotte. S'il devait y avoir des inondations importantes, nous devrions sans doute réquisitionner des pompes. pour vider les caves. Nous en avons quelques-unes, tout dépend de l'ampleur de la catastrophe.»

Le directeur du service Travaux se souvient aussi de la situation d'urgence de 2010 - la découverte d'une bombe à Limelette - qui a nécessité de réquisitionner les bus scolaires, pour faire évacuer les élèves de l'école communale de Jassans.

Solidarité

Vu sa taille, Ottignies-Louvainla-Neuve dispose d'un matériel important et performant. Les petites communes sont moins bien équipées, mais peuvent compter sur la solidarité des autres, en cas de catastrophe.

«Lors des inondations à Tubize en «La police nous a appelés

juillet 2014, les pompiers nous ont appelés en renfort, pour aider au nettoyage des coulées de boue. Nous leur avons prêté une balayeuse et deux hommes. pendant une journée», se souvient Martial Bovy, chef de bureau technique «voiries et espaces verts» pour le service Travaux et Dir-Log adjoint pour le PGUIC.

Grégory Lempereur constate que l'aide logistique à apporter dans le cadre du Plan d'urgence est assez similaire à la garde assurée 7j/7, 24h/24. Bien sûr, à une échelle plus importante.

Le saviez-vous? Le service Travaux dispose de cinq chefs de garde, qui assurent la garde en alternance. Ils peuvent rappeler deux ouvriers de garde en été, douze en hiver, pour faire face aux situations qui présentent un risque pour le public : un trou dans un trottoir, des débris sur la voirie, une bouche d'égout cassée, un chantier sans balisage, une vitre brisée...

récemment pour jeter de l'absorbeur sur une coulée de mazout, suite à un accident. En hiver, la majorité des interventions de garde concerne l'épandage de sel et le déneigement.»

Le bourgmestre, les échevins, le directeur général de l'Administration communale. les directions des écoles... peuvent appeler la garde, en cas d'urgence.

« Il nous arrive d'intervenir sur ou à proximité de bâtiments privés, quand la police ne parvient pas à contacter les propriétaires. Lors d'un incendie à la place du Coq Hardi, nous avons placé des barrières pour empêcher les gens de s'approcher du bâtiment, le temps que l'UCL installe ses propres barrières.»

Protection civile et Défense

Si la catastrophe dépasse les movens communaux, le Plan d'urgence provincial PGUIP est déclenché, voire le Plan fédéral PGUIF. Notre service Travaux demeure à disposition, pour les opérations de logistique.

«Les tâches logistiques peuvent être exercées par les unités opérationnelles de la Protection civile et les militaires de la Défense. Ce sont des professionnels de l'intervention d'urgence», observe Grégory Lempereur. « Nous sommes des professionnels de la voirie. A leur service, s'ils prennent la main. »

L'urgence «en ligne» sur olln.be



Les tâches de la Discipline 5 (D5)?! Vous informer au mieux, pendant la situation d'urgence et après, avec l'aide notamment de la presse. Avant aussi, c'est le but de ce dossier.

la Discipline 5 (D5), en charge de l'information, a pour mission de donner des informations et des directives à la population touchée par la crise, dias ainsi qu'au grand public.

Après la levée de la situation d'urgence, la D5 doit donner des informations sur les mesures à prendre éventuellement pour revenir à la situation normale.

Claire Dufrêne, attachée de presse

n situation d'urgence, de la Ville), depuis le centre de crise, et son adjoint, le Dir-Info 2 (Marcel De Coster), sur le lieu de la catastrophe, veilleront à informer au mieux les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Via le canal de donner des informations aux mé- officiel (le site www.olln.be), avec la collaboration du responsable du service Informatique communal (Pierre Richard); au travers des médias (l'agence Belga, les radios et télévisions, la presse écrite), invités à relayer les informations qui leur seront transmises par communiqués de presse ou lors La Dir-Info (nous-même, Marie- de conférences de presse; via la police, amenée à diffuser des

recommandations dans les rues. à l'aide de parlophones ou en porteà-porte...

A titre préventif

Nous avons personnellement l'expérience des deux situations de crise liées à la découverte des bombes de la seconde guerre mondiale, en 2010 et 2014. Nous avons aussi participé aux exercices «Louvex» et «Comex», en 2010 et 2013, ainsi qu'aux différentes formations organisées à l'initiative des gouverneurs Marie-José Laloy et Gilles Mahieu.

Fin février, avec le Planu communal Jiman Shahbandi et nos adjoints. nous suivrons deux jours de la formation en planification d'urgence et gestion de crise organisée au travers du projet PlaniCom/ certificat interuniversitaire en gestion de crise et planification d'urgence, à Namur et Mons.

C'est dire la confiance que la Ville nous accorde, pour mener à bien cette mission, et l'intérêt que nous portons au sujet. A notre époque où l'information circule de plus en plus vite, notamment via les réseaux sociaux, il s'agit d'empêcher que se répandent rumeurs, déclarations approximatives et fausses affirmations.

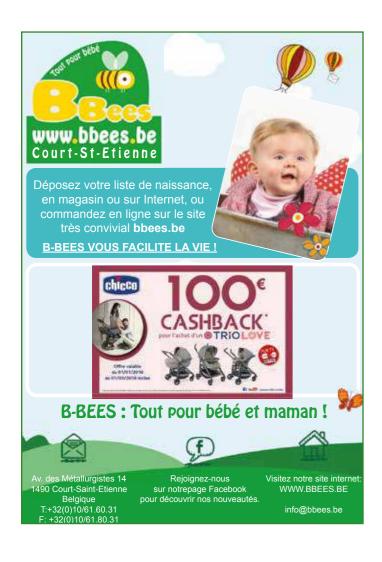
En décidant, avec l'accord du bourgmestre Jean-Luc Roland et de l'ensemble du Collège, de consacrer ce dossier du Bulletin à notre Plan d'urgence PGUIC, nous avons voulu remplir une part de cette mission qui nous est confiée. Vous voilà informés «à titre préventif». Nous espérons évidemment ne plus jamais être amenée à devoir vous informer en situation d'urgence. Il se passe tant de choses beaucoup plus agréables à vous communiquer! ■



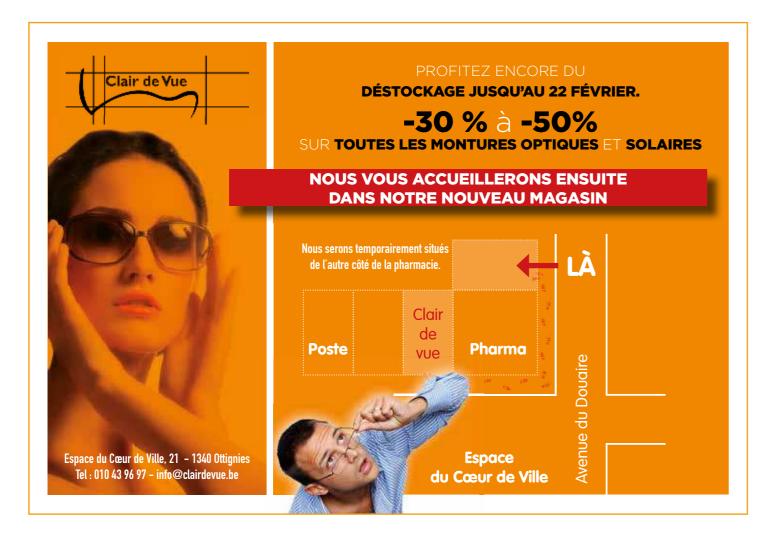
Marie-Claire Dufrêne, Dir-Info, entourée de Marcel De Coster, Dir-Info 2, et Pierre Richard, responsable du



Informer avec l'aide de la presse (ici Philippe Michaux (TV Com) et René Breny (Le Soir), lors de l'exercice «Louvex»).







Nouvelles de la Ville

20/11

20/11

23/11 24/11

24/11

25/11

27/11

Carnet Familial

| Naissances | | Décès | | Hannecart, Pascal Mouchenier, Françoise, |
|---|----------------|--------------------------------------|----------------|---|
| Barthélemy, Alice | 01/10 | Lambert, Elisabeth, | | épse Charlier |
| Hendrickx, Samuel | 04/10 | vve Gevers | 01/10 | Van Ghyseghem, Maria, |
| Van Overstraeten, | 00 /40 | Doutreleau, Huguette, | 00 /40 | we Sonck |
| Benjamin | 08/10 | we Dejean | 02/10 | Limage, Bruno |
| llunga Nsenga, Rose Nolf, Rose | 08/10 09/10 | De Bruyn, Eugene Baudot, Marcel | 04/10 05/10 | Randaxhe, Michel Gabant, Jean |
| Delmarcelle, Enzo | 09/10 | Van Laethem, André | 09/10 | Gilis, Claude |
| Dekock, Rosie | 14/10 | Kozari, Tibor | 13/10 | Ollis, Oladde |
| Jurkiewicz, Natalia | 16/10 | Flamion, Josiane, | 10, 10 | |
| Châlal, Wassim | 18/10 | épse Goies | 18/10 | |
| Conan, Margaux | 18/10 | Polet, Claudine, | , | |
| Lejeune, Axel | 20/10 | épse Scarniet | 20/10 | |
| Michot, Bryana | 20/10 | De Croës, Monique, | | |
| Debroux, Alexandre | 22/10 | vve Defourny | 25/10 | |
| Vanmeerhaeghe, | | Dikkenberg, Johanna, | | |
| Capucine | 23/10 | épse Boey | 25/10 | |
| Rigot, Thomas | 26/10 | | | |
| Hennes Zwijsen, Maëly | 26/10 | 6.1 ·· F | | |
| Vervoort, Amélia | 28/10 | Schoentjes, Françoise, | 05 (40 | |
| Gaillard, Cléo | 28/10 | we Dooms | 25/10 | |
| Van Belle Dewigne, Léa Chennou, Lina | 29/10 30/10 | Simon, Flore, épse Tutelaire | 25/10 | |
| Metens, Naomy | 30/10 | Moreels, William | 26/10 | |
| Mukena Vumba, Ethan | 09/11 | Maquet, Joséphine, | 20, 10 | |
| Dhimdi, Dalal | 10/11 | we Pietquin | 27/10 | |
| Kieken, Ethan | 11/11 | Vandenbosch, Annie, | , - | |
| Riani, Yanis | 12/11 | vve Dutrieux | 27/10 | |
| Burgert, Clara | 13/11 | Vauthier, Nelly, | | |
| Boon, Léon | 13/11 | vve Bauwin | 29/10 | |
| Hovsepyan, Elisabeth | 14/11 | Herman, Michel | 31/10 | |
| Delcorps, Joachim | 14/11 | Vercauteren, Marie | 31/10 | |
| Wariach, Assia | 16/11 | Grade, Josiane, | 04/11 | |
| El Hamadani, Hafsa Jacquet, Sacha | 17/11 17/11 | vve Henschel Casse, Marie-Claire, | 04/11 | |
| Berguellou, Salma | 18/11 | vve André | 05/11 | |
| Martins Estevao, Romeo | | Dassy, Michel | 06/11 | |
| Gérard, Eline | 18/11 | Bock, André | 06/11 | |
| Mahdad, Soufiane | 20/11 | Dessy, Marie-Thérèse, | , | |
| Lismonde, Edgar | 24/11 | épse Vignioble | 07/11 | |
| Van den Bossche, | | Lacroix, André | 12/11 | |
| Clément | 24/11 | Henry, Anne | 13/11 | |
| Thuillier, Camille | 25/11 | Sambrée, Armande, | | |
| Jha, Anwesha | 25/11 | épse Motin | 13/11 | |
| Azoum, Anas | 26/11 | Calongette, Lucie, | 16 /44 | |
| Stenuit, Marie | 27/11 29/11 | we Lefevre | 16/11 | |
| Van Osselaer, Moïra Adayki, Mark | 29/11 | Blanchart, Monique, épse Abeels | 19/11 | |
| Addyn, Ividin | LU/ 11 | chan unanga | 10/11 | |

Décès de Jean Sondag

Nous avons appris le décès de l'ancien sénateur PSC Jean Sondag, le 15 janvier 2016. Il avait été conseiller communal à Céroux-Mousty avant de l'être à Ottignies-Louvain-la-Neuve, de 1977 à 1994. Il a notamment participé à la création du centre sportif des Coquerées et en était toujours le président d'honneur.

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 15 décembre.

l'approche des fêtes, on espérait un Conseil un peu gai, et pas trop long. Mais avec un recours au Conseil d'Etat (dans le dossier qui oppose la Ville à la société de logements IPB) en entrée, le budget communal 2016 en plat principal et deux motions en quise de bûche, il n'en fut rien! Seul le pull de la conseillère Nancy Schroeders, pailleté, pouvait faire penser à la magie de Noël.

En début de séance, les conseillers acceptent la démission de la conseillère Kristina Cabric (MR), partie vivre dans une autre commune. Elle est remplacée par Bernard Liétar, qui a déià siégé au Conseil par le passé.

conseillers approuvent l'acquisition du n°3 de la place du Centre (Ottignies). Pour posséder l'ensemble de l'îlot, la Ville devra encore acheter deux petites maisons.

Au Conseil d'Etat contre l'IPB

Suite au nouveau recours au Conseil d'Etat introduit par l'immobilière IPB, le Collège souhaite ester en justice, aux côtés de la Région wallonne et de la société de logements Notre Maison, dans la logique de sa délibération d'octobre 2013.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland rappelle la volonté du Collège de rationaliser le nombre de sociétés de logements publics actives à Ottignies-Louvain-la-Neuve, comme souhaité par la Région wallonne depuis 2001. Notre Ville est la dernière du Brabant wallon à posséder deux sociétés de logements publics: Notre Maison et IPB. La majorité a porté son choix sur Notre Maison, qu'elle considère comme un partenaire plus soutenant de sa politique du logement et qui lui permettra d'atteindre son objectif, à savoir,



La prestation de serment de Bernard Liétar.

repasser au-dessus de la barre de 10% de logements publics. En effet, Notre Maison a présenté un nombre plus important de projets concrets dans tous les plans d'ancrage logement.

La minorité y voit un règlement de compte politique, puisque l'IPB est présidée par l'ancien bourgmestre libéral Jacques Otlet. Le conseiller Nicolas Van der Maren résume les différentes étapes du dossier : l'arrêté du Gouvernement wallon de mars 2014 annulé par le Conseil d'Etat en avril 2015, suite à un premier recours introduit par l'IPB; un nouvel arrêté du Gouvernement wallon en juillet 2015 et un nouveau recours en suspension et en annulation introduit par l'IPB; la montée en ligne de Notre Maison en novembre 2015 et aujourd'hui, la Ville qui décide de se porter aussi partie intervenante. «Combien ce recours va-t-il coûter?! Quel argument juridique supplémentaire votre avocat va-t-il utiliser?», interroge le conseiller, qualifiant de «nauséabond» le «contexte qui veut qu'on s'acharne sur un adversaire politique».

Les uns et les autres v vont chacun de leurs iustifications, chiffres à l'appui. Le coût de la procédure? «De 2/3000€ à 10.000€, voire davantage, on ne peut pas le savoir à l'avance», annonce le bourgmestre. « Mais le préjudice est beaucoup plus important: c'est une diminution du Fonds des Communes, puisqu'on n'atteint plus les 10% de logements publics.»

La décision d'ester en justice est votée majorité contre opposition. Juste après, Nicolas Van der Maren constate «un faux» dit-il. dans la délibération que la majorité vient de voter. « Dans les considérants, vous indiquez que l'IPB doit être dissoute. Je suis curieux de savoir ce que le ministre de tutelle va en penser!»

Budget 2016

Les conseillers approuvent le compte 2012 et le budget 2016 de la zone de police. Ce dernier prévoit près de 9 millions d'euros de recettes et de dépenses. La dotation communale est maintenue à un peu plus de 5,5 millions d'euros. L'extraordinaire compte notamment le réaménagement du dojo où la police s'entraîne.

Arrive le plat principal: le budget 2016 de la Ville. Historique ! « C'est sans doute la première fois depuis 1830 que le solde global est négatif (-1.050.000€)», regrette le bourgmestre. Il revient sur les 3 millions d'euros retenus par le ministère des Finances, pour l'Impôt des Personnes Physiques IPP (lire le compte rendu du Conseil du 10 novembre 2015). «Les recettes artificiellement élevées que le Fédéral nous annonce pour 2016 doivent nous inciter à la prudence. Car combien recevrons nous de ce qu'on nous promet?!»

Les dépenses seront comprimées, sans toucher au personnel communal. Pas de licenciements on voit les 3 millions d'euros donc. et même auelaues engagements. «Comparée à d'autres communes, notre charge salariale par habitant est très faible. Faire des économies sur ce poste serait contre-performant.»

Le Collège va constituer des provisions pour un total de 1,1 million d'euros, pour faire face aux mauvaises surprises probables: 450.000€ pour les charges de personnel (pension et statutarisation), 100.000€ pour la zone de police, 200.000€ pour la zone de secours. 250.000€ pour la rénovation des piscines de Blocry l'augmentation sur le prix du ticket : et 100.000€ pour le CPAS.

L'exercice propre présente un solde de 233.000€. Pour obtenir un budget à l'équilibre au global, un peu plus de 800.000€ sont prélevés sur la réserve ordinaire. A l'extraordinaire, les dépenses s'élèvent à un peu plus de 22 millions d'euros: pour le désenfumage des parkings souterrains de Louvain-la-Neuve, des dépenses informatiques (dont l'engagement d'un informaticien supplémentaire), la zone de police, la participation le manque d'explications quant à à la construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche Fort Lapin, la rénovation des écuries de la Ferme du Biéreau, plusieurs dossiers importants de voiries et de mobilité douce (à Céroux principalement, et rue Haute à Louvain-la-Neuve)...

« Dans le contexte très difficile que rencontrent toutes les communes. on peut être très satisfaits de ce budget prudent, qui anticipe sur des dépenses prévisibles futures tout en maintenant les ambitions du Programme Stratégique Transversal (PST)», conclut le bourgmestre.

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes annonce la levée d'une taxe sur l'exploitation de parkings payants ouverts au public (100€/emplacement/an), qui devrait rapporter quelque 450.000€. «Ce sera une manière de diversifier nos recettes. constituées à 80% par l'IPP et le précompte immobilier. Quand

perdus en 2015 pour des retards d'enrôlement de l'IPP, il s'agit d'une mesure de prudence. Nous avons souhaité exonérer la SNCB, puisque nous encourageons l'usage des transports en commun.»

La minorité vote contre

Le conseiller Cédric Jacquet s'inquiète de la nouvelle taxe: quid des parkings de l'UCL, des parkings privés sous-loués, du parking de la clinique Saint-Pierre? Le gestionnaire des parkings souterrains de Louvainla-Neuve va sans doute répercuter quid alors de l'attractivité de la ville? Les chalands risquent de préférer des centres commerciaux où le parking est gratuit.

Le conseiller Jacques Otlet remarque que plusieurs pièces manquaient au dossier soumis à l'examen des conseillers. Dès lors. comment peuvent-ils exercer correctement leur rôle de contrôle? Sur le fond, il regrette le prélèvement qui va réduire la réserve ordinaire. Il dénonce aussi l'opportunité de constituer une provision de 1,1 million d'euros. « Vous avez siphonné le boni global et consommé les dernières réserves de la zone de police et du CPAS, réduit les réserves de la Ville... et vous voudriez qu'on dise «bravo»?! Alors que nous nous abstenons habituellement sur les budgets, cette année, nous allons voter contre!»

Le Collège, bourgmestre en tête, s'excuse pour les pièces arrivées avec un jour de retard dans le dossier. L'échevin des Finances communique les détails de la nouvelle taxe et explique que la clinique Saint-Pierre pourra v échapper en instaurant un système de jetons/code remis à ses visiteurs, ou en faisant englober ses parkings dans la zone bleue communale. «A ce moment, il ne s'agira plus d'un parking payant.» Il ne craint pas l'augmentation du prix des parkings de Louvain-la-Neuve, car 100€/emplacement/ an ne représentent que quelques

centimes par heure.

Le Premier échevin Cédric du Monceau critique le discours négatif et dramatisant de l'opposition. Il estime que ce n'est pas le rôle d'une commune de constituer une réserve. Le bourgmestre ajoute: «En 2010, vous nous accusiez de ne pas réduire les impôts vu la quantité d'argent en caisse. Vos formules excessives et en sens contraire commencent à lasser!» Le conseiller Jacques Benthuys estime que la sécurisation des accès aux parkings souterrains coûte cher à la Ville, pour une société qui réalise des bénéfices plantureux. Il estime normal que la Ville récupère un peu de ces recettes. Il se réjouit de l'augmentation, dans le budget, des postes qui permettront d'améliorer le sort des moins favorisés: assistance et sécurité sociale, éducation populaire et des arts, enseignement.

Le conseiller Cédric Jacquet fait l'inventaire d'une série de lignes budaétaires dont les montants pourraient, selon lui, être réduits. La conseillère Nancy Schroeders regrette la multiplicité des postes relatifs au Prix de la BD Diagonale, qui empêche d'avoir une idée précise du coût de l'initiative. Elle souhaite que le Collège communique un état d'avancement de son Programme Stratégique Transversal.

Le budget est voté, majorité (18) contre opposition (12).

Urbanisme et petite enfance

Le point relatif à l'ouverture d'une voirie «rue des Erables» entre la rue du Petit-Ry et la Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) du Plan de Secteur suscite également quelques débats. Elle doit permettre l'accès à un nouveau lotissement (moins de 10 logements) situé en dehors de la ZACC.

La conseillère Bénédicte Kaisin estime que ce projet est concu comme un «Cheval de Troie» visant à favoriser subrepticement les projets de densification intensive de la ZACC du Piroy située en amont.



Elle évoque une voirie inadaptée, puisqu'elle débouchera sur une rue étroite et sinueuse. à circulation locale. «Elle pourrait à terme, en fonction de l'urbanisation du reste de la zone, constituer un raccourci vers la gare au départ du Vieux Chemin de Genappe. Nous ne pouvons l'accepter vu le risque que nous ferions courir aux nombreux piétons qui empruntent la rue du Petit-Ry pour se rendre à la gare ou aux écoles voisines.»

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau rassure: le Collège n'a pas l'intention d'activer la ZACC. Mais on ne peut pas empêcher un propriétaire de construire sur son terrain situé hors ZACC (le dossier est bloqué depuis 15 ans !). Il n'a pas d'autre échappatoire que par la rue du Petit-Ry. 3 conseillers de la minorité s'abstiennent, 9 votent contre. «Nous ne sommes pas opposés au lotissement mais au gabarit de la rue», justifie Bénédicte Kaisin.

L'échevine en charge de la Petite Enfance Julie Chantry explique pourquoi la Ville va octrover un subside extraordinaire de 200.000€ à la crèche Fort Lapin. pour la construction d'un nouveau bâtiment (en face de l'actuel). «La crèche se trouve dans un bâtiment propriété de la Ville, peu adapté. Le nouveau bâtiment sera construit sur l'ancien local des scouts et ceux-ci – relogés pendant la durée des travaux – emménageront dans l'actuel bâtiment de la crèche. quand celle-ci aura gagné ses nouveaux locaux: un jeu de chaises musicales.» La construction coûtera 1.250.000€. La crèche a obtenu la promesse d'un subside (wallon) de près de 800.000€ et d'un subside provincial de 90.000€ (notamment parce que le nombre de places va passer de 30 à 36). La crèche sera le maître d'ouvrage du proiet et en assumera ainsi la responsabilité.

Deux motions

Deux motions sont votées en fin

de séance. La première, présentée par le conseiller Philippe Delvaux, concerne la perception des centimes additionnels communaux à l'IPP et au précompte immobilier. Il s'agit d'interpeller le Gouvernement fédéral (pour demander la transparence à ce sujet) et le Gouvernement wallon (pour demander la modification de la circulaire budgétaire, afin de permettre aux communes de définir elles-mêmes les montants à inscrire à leurs budgets). 18 conseillers votent pour, 2 votent contre. 10 s'abstiennent.

La seconde motion vise à demander le maintien de l'organisation des consultations ONE, alors qu'il est question de supprimer celles du Buston et de la Chapelle aux Sabots. «On invoque des raisons économiques pour les supprimer, mais les habitants de ces quartiers en ont bien besoin», insiste le conseiller Jacques Benthuys. Chacun s'engage à contacter ses relais politiques. Unanimité.

Le compte rendu de la séance du 22 décembre.

I s'agit de la réunion conjointe (annuelle) du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale.

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe présente le rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Ville et le CPAS. Elles ont permis et permettront encore des économies d'échelle.

La synergie la plus marquante en 2015 fut la création des Initiatives Locales d'Accueil (ILA). Au total, une quarantaine de demandeurs d'asile seront accueillis; 12 sont déjà arrivés, qui ont été installés dans des logements mis à disposition par des particuliers. Le service communal des Travaux vient de terminer la rénovation d'un appartement propriété de la Ville à la place du Centre. Il doit encore être peint avant de pouvoir

héberger des candidats à l'asile.

«Pour nos gros marchés publics, nous travaillons désormais avec le service en charge des marchés publics de la Ville.»

Jeanne-Marie Oleffe rappelle que depuis 2007, il est prévu que le ou la président(e) du CPAS siège au sein du Collège (elle-même y siège depuis 2001, elle était échevine avant de devenir présidente du CPAS). Elle évoque les achats groupés (carburant, vêtements de travail...), le service Informatique commun, la collaboration entre les services Logement, l'organisation d'un abri de nuit pendant 2 ans, le lancement de la Ressourcerie de la Dyle, la proximité Ville-CPAS qui favorise l'échange d'informations à l'antenne communale de Louvainla-Neuve... Il reste à entreprendre deux grands chantiers: l'archivage

et le service administratif du personnel.

« Alors que certains voudraient voir les villes englober les CPAS. je souhaite, moi, que les CPAS conservent leur existence propre, en faisant néanmoins partie à part entière de la gestion des communes.»

Les chiffres de l'action sociale

Jeanne-Marie Oleffe détaille le bilan 2014-2015 du CPAS, l'occasion de mettre à l'honneur le travail des conseillers et de l'administration (111 membres du personnel, dont

En résumé: 25.500 heures/an prestées par les aides familiales, 7400km/an parcourus par le taxi social, près de 170 enfants/an gardés dans les différents milieux d'accueil, 90 personnes remises à l'emploi, la création d'une épicerie solidaire...

«Les aides ménagères sont progressivement remplacées par du personnel «titres-services». Le nombre de repas chauds livrés à domicile a diminué suite à l'augmentation du prix pour les bénéficiaires de Mont-Saint-Guibert. Le nombre d'accueillantes d'enfants a lui aussi diminué: le métier n'attire plus les jeunes, car il n'v a pas de statut réel. Le service Social général a été étoffé, pour répondre à des demandes toujours plus nombreuses (plus de 900 en 2015 pour moins de 700 en 20131.»

Le CPAS octroie 493 Revenus d'Intégration Sociale «RIS» (la proportion de jeunes qui en bénéficient est passée de 25 à 29%). Les frais d'hébergement en maisons de repos ont augmenté, de même que le nombre de bénéficiaires domiciliés au CPAS (97 actuellement). Les demandes d'aide alimentaire ont diminué, comme les aides du Fonds Mazout et du Fonds social de l'eau. Il y a aussi eu moins d'expulsions cette année (62, pour 81 en 2013).

Après cette énumération, la présidente propose un bilan de ses 9 ans à la tête du CPAS, puisqu'elle termine son mandat à la fin de l'année. Au vu des résultats des dernières élections communales, il a été convenu qu'elle céderait la place à un président Ecolo -Le moment est venu.

«Il y a 9 ans, nous avons trouvé une institution en ruine. administrativement, financièrement et politiquement. Minorité et majorité ont travaillé ensemble pour sauver le navire en perdition. Grâce à une gestion économe et rigoureuse, à l'énergie consacrée pour restaurer la confiance, à la révision de l'organigramme, à la création de nouveaux services, au développement de l'outil informatique... nous avons évité

au bateau de prendre l'eau. Et cela, sans augmenter la part communale», se réjouit Jeanne-Marie Oleffe. « Auiourd'hui, le navire a trouvé sa direction. Mais à voir la société dans laquelle nous vivons. ie crains que le CPAS ait de plus en plus de travail, pour venir en aide aux personnes défavorisées.»

Jeanne-Marie Oleffe cède sa

La présidente sortante donne lecture de différents témoignages de membres du personnel et d'usagers du CPAS, avant d'être chaleureusement applaudie.

« Concentrons-nous sur les points à l'ordre du jour et pas sur la conférence de presse à laquelle nous venons d'assister», attaque le conseiller Nicolas Van der Maren. Il ne cache pas son agacement: les dossiers soumis à l'examen des conseillers ne contenaient aucune pièce. «Comment voulezvous que nous puissions débattre du fond que nous venons à peine de découvrir? C'est se foutre du travail des conseillers communaux! Le budget 2016 du CPAS aurait dû être sur nos bureaux depuis le 15 septembre, nous ne l'avons toujours pas.»

Le conseiller (de l'action sociale) Jacques Duponcheel, remplacera Jeanne-Marie Oleffe au 1er janvier, regrette le ton agressif du conseiller de la minorité. «Les extraits communiqués par la présidente donnent une belle Jacques Duponcheel – à mi-mandat. image du travail accompli par les travailleurs sociaux.» Il annonce que le budget du CPAS sera présenté au Conseil du 19 janvier. Les conseillers disposeront des chiffres avant Noël, ce qui leur laissera le temps de préparer leurs interventions.

> Le CPAS devra relever plusieurs défis dans un avenir proche: la création d'une maison de repos et de soins, l'aménagement de logements d'urgence dans les anciens locaux de TV Com à la chaussée de La Croix... Les

dossiers avancent, mais trop lentement regrettent certains.

S'en suivent, les félicitations et remerciements des uns et des autres - membres du Collège. communaux conseillers conseillers de l'action sociale, de la majorité et de la minorité - à destination de la présidente et du personnel du CPAS. L'échevine Annie Galban: «Jeanne-Marie Oleffe a effectué un travail remarquable. Elle a rétabli la confiance avec le personnel, a été proactive en matière de réinsertion sociale, a apporté de la sérénité dans l'institution». Le bouramestre Jean-Luc Roland: « Nous félicitons la présidente pour ce mandat exceptionnel. dû à sa personnalité: une vision claire, des objectifs précis, une écoute attentive du personnel et de ses collègues.»

«Au vu de tous ces éloges, pourauoi arrêter madame Oleffe?!». demande le conseiller Jacques Otlet. «Elle semble en pleine possession de ses moyens et elle n'a pas déménagé !»

La présidente justifie: elle s'est promis de ne plus siéger dans un exécutif au-delà de 70 ans. Or elle entamera sa 70° année dans quelques mois. Bien sûr, elle aurait préféré que ce soit un représentant du CDH qui lui succède, mais il faut respecter les accords conclus il y a trois ans.

« Je vous félicite pour votre bonne mine, vous ne les paraissez pas», s'exclame Jacques Otlet.

IPB vs Notre Maison: on revote

La soirée se poursuit avec la séance uniquement du Conseil communal. Une trentaine de points sont inscrits à l'ordre du jour, presque tous votés à l'unanimité: la participation à une expérience pilote de médiation communale, avec la Région wallonne, pour améliorer la qualité des services rendus aux citoyens; la participation au financement de panneaux de signalisation mis en

Nouvelles de la ville

place par la Gestion Centre Ville à Louvain-la-Neuve (il s'agit du dernier itinéraire à baliser: depuis la place de l'Université, par la rue des Wallons. vers le quartier du Biéreau): l'octroi d'un subside de 10.000€ à la Maison Maternelle du Brabant wallon, pour la mise en conformité de son système de détection incendie; les subventions au Centre Sportif Local Intégré (CSLI) et au Comité des Fêtes de Wallonie; la cotisation à la Maison du Tourisme des Ardennes Brabanconnes (MTAB)...

Trois points ont été ajoutés. Le Collège souhaite retirer la délibération du Conseil du 15 décembre, relative à la restructuration des sociétés de logements publics, puisqu'une coquille s'est alissée dans les «considérant» (NDLR: lire le compte rendu du Conseil du 15 décembre). Il propose d'approuver un nouveau

S'en suit un débat d'experts. Le conseiller Nicolas Van der Maren, avocat de son état, estime que la

nouvelle délibération est toujours entachée d'irrégularité, puisqu'elle se base sur une délibération du Collège datée du 26 novembre, qui reprend la coquille. Il conteste aussi la notion d'urgence et se demande ce que la tutelle pensera de cette facon de procéder.

Le bouramestre Jean-Luc Roland lui répond en quoi la Ville est sûre de sa démarche. Au-delà de ça, ce sont les plaidoiries qui détermineront l'avenir de ce dossier. ■

Malheureux oubli

Dans l'agenda communal distribué en janvier, vous aurez constaté que Jacques Duponcheel assure désormais la présidence du CPAS, en remplacement de Jeanne-Marie Oleffe. Merci de bien vouloir noter que celle-ci reste conseillère communale et conseillère du CPAS. Si vous devez la contacter, elle réside au n°33 de l'avenue des Combattants, à Ottignies. 010 / 41 98 14.

Ville **lumières**

Ottignies-Louvain-la-Neuve a fêté les droits humains avec les militants d'Amnesty, le 11 décembre.

es militants du groupe local 54 d'Amnesty et l'échevin en charge des Droits de l'Homme Michel Beaussart avaient donné rendez-vous aux habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 11 décembre (lendemain de la Journée internationale des droits de l'homme), devant l'hôtel de ville d'Ottignies, pour allumer des bougies afin de faire briller les droits humains.

Sous une pluie battante, avec des allumettes récalcitrantes, quelques courageux sont parvenus à «mettre le feu» (notre photo!), sur la rampe d'escalier de l'hôtel de ville et sur le muret du Centre culturel voisin.

Des flammes d'espoir, pour rappeler que notre commune a été élue «Ville lumières» par Amnesty, pour son engagement en faveur des droits humains.

La soirée s'est poursuivie au Centre culturel, où un concert de musique du monde était organisé dans le



Des bougies pour les droits de l'homme, devant l'hôtel de ville

cadre de la commémoration du centenaire du génocide arménien. Après le concert, le public a pu participer à un échange avec les militants du groupe 54 d'Amnesty, le directeur d'Amnesty Philippe Hensmans, son coordinateur Vraiment? La triste actualité des de Liège. ■ génocides dans le monde».

Ce fut l'occasion de réclamer à nouveau la libération d'Hamid Babaei, adopté par notre Ville en décembre 2014. Il est emprisonné en Iran pour avoir refusé de surveiller ses concitoyens présents en Belgique - puissance hostile du dossier Turquie Jean Hoofd... selon le régime iranien - alors au sujet de «Plus jamais ça... qu'il était étudiant à l'université

Les bons vœux du Collège

A l'occasion de la soirée des vœux aux corps constitués, le 15 janvier au Centre culturel d'Ottignies, le bourgmestre Jean-Luc Roland a dressé un bilan à mi-mandature et évoqué les défis à relever dans les mois aui viennent.

l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour celle à venir.

« Nous avons fait le choix de ne pas organiser de cérémonie l'an dernier, en raison de l'état de nos finances », a expliqué la présidente sortante du CPAS Jeanne-Marie Oleffe, le 15 janvier au Centre culturel d'Ottignies. « La situation s'étant améliorée, nous pouvons le faire en 2016!»

Plus de 300 personnes avaient nouvelles activités. répondu favorablement à l'invitation du Collège, pour entendre les vœux Après quoi, il a évoqué les du bouramestre et des échevins: élus de notre ville et des villes voisines, représentants de la d'associations...

Jeanne-Marie Oleffe leur a annoncé que la soirée comportait aussi la remise du Pôle d'Or. le Prix n'avant pas pu être remis en 2015. Constatant que le programme allait comprendre l'intervention de beaucoup d'hommes, elle a justifié sa présence sur la scène par le fait qu'il fallait « quand même » y mettre quelques femmes. « Un peu comme au salon de l'auto!»

Simplicité et humour pour celle qui quitte le Collège après y avoir siégé 15 ans, d'abord en tant qu'échevine (Logement, Commerce, Emploi et comme présidente du CPAS.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland et le Premier échevin Cedric du Monceau l'ont remerciée dans leurs discours respectifs.

Marques de reconnaissance extérieures

Le bourgmestre a débuté son discours par un hommage au

a cérémonie des vœux sénateur honoraire Jean Sondag, seront déposées probablement traditionnellement décédé le jour même. Il a rappelé comment celui-ci avait été conseiller communal à Céroux-Mousty avant de l'être à Ottignies-Louvain-la-Neuve, de 1977 à 1994. Fort impliqué dans le quartier des Coquerées, il a participé à la création du centre sportif du président d'honneur.

> Jean-Luc Roland a aussi remercié Cécile Lecharlier, échevine de 2007 à 2015 (Environnement, Logement, Aînés, Petite Enfance...), qui a fait le choix de s'investir dans de

marques de reconnaissance recues pour la Ville: la situation en tête des communes wallonnes Province et de l'UCL, responsables pour la qualité du bien-être en 2014 (étude de l'IWEPS), le titre de « Meilleure commune forêt pour tous de Belgique en 2015 (Paper Chain Forum), le « Très bon exemple à suivre » pour nos repas scolaires (Test-Achats), les trois fleurs provinciales pour la qualité du fleurissement.

« Cette première moitié de la mandature a été riche en initiatives et en réalisations. » Et le bourgmestre de citer l'ouverture de la polyclinique à Louvain-la-Neuve, le lancement du projet Agora, les travaux d'agrandissement de la clinique Saint-Pierre... « Le très important projet d'incubateur Information), ensuite, dès 2007, chinois est reporté d'un an, suite à un changement d'actionnariat, mais les voiries liées à ce projet seront réalisées à partir de mars ou avril. »

> Jean-Luc Roland a commenté plusieurs esquisses non définitives du projet d'extension de L'esplanade. « Klépierre rencontrera à nouveau les différents acteurs, dont les habitants. Les demandes de permis

dans le courant de cette année. »

Gîte d'étape : une centaine de chambres

Concernant les projets plus directement portés par la Ville, le bouramestre a évoqué le nouveau bâtiment de la maison des jeunes même nom et en était toujours le «Chez Zelle», les travaux de l'école de Lauzelle. la salle d'athlétisme «indoor». les travaux en cours pour la construction d'un dojo fédéral, l'agrandissement de la Plaine des Coquerées...

> « Dans le domaine du tourisme, l'excellente nouvelle dont je veux vous faire part est l'obtention des subsides et l'attribution du marché pour la réalisation d'un gîte d'étape d'une centaine de chambres à Louvain-la-Neuve.»

> Jean-Luc Roland a énuméré les travaux de voiries terminés, en cours et programmés (la rénovation de la rue des Deux Ponts et de la Chapelle). Il a également cité les réalisations de notre Ville Wallonie Cyclable.

> Pour réussir des lieux de vie qui améliorent les quartiers, la Ville se dote d'outils : Schéma de Structure Communal (SSC) et Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) en cours de révision, participation à l'élaboration du Plan Provincial de Mobilité, Schéma général d'aménagement autour de la gare d'Ottignies, Schéma général d'aménagement pour le centre d'Ottignies, Plan Communal d'Aménagement de Mousty, Plan Communal de Mobilité à Louvainla-Neuve, Rapport Urbanistique et Environnemental pour la zone « Athena-Lauzelle », alentours de la RN4, de la pénétrante Sud, du Boulevard de Lauzelle... ■

Le discours du bourgmestre est à lire sur le site www.olln.be

On n'est pas Bob à moitié

La campagne Bob d'hiver s'est terminée le 25 janvier. Un conducteur s'est vu retirer son permis immédiatement, un autre a été interdit de conduite pendant 3 heures, lors des contrôles du 11 décembre. Boire ou conduire, il faut choisir.



Contrôle «Bob», le 11 décembre à Louvain-la-Neuve.

ne dizaine de policiers des services Intervention, Roulage et Proximité de notre zone de police accompagnés par trois renforts du service d'Appui et de Coordination de Nivelles - ont participé à trois contrôles routiers d'envergure, le 11 décembre, notamment dans l'Anneau central de Louvain-la-Neuve. Semblables contrôles «FIPA» (Force Inter Police Action) se déroulaient simultanément dans d'autres communes de l'arrondissement de Nivelles.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, quelque 179 conducteurs ont été soumis au détecteur d'alcool de bouche «sampling». Onze d'entre eux, positifs à cet appareil, ont dû souffler dans l'éthylotest-éthylomètre, appareil plus

«Au final, seul deux conducteurs ont été contrôlés sous influence». annonce le commissaire Yves Lagrange. «Nous avons procédé

au retrait immédiat du permis de l'un d'entre eux, pour une présence d'alcool supérieure ou égale à 0.65mg par litre d'air alvéolaire expiré (la limite étant à 0.22ma). L'autre a été interdit de conduite pendant 3 heures, en plus d'écoper d'une amende de 170€ pour une conduite avec une présence d'alcool inférieure à 0.35mg (mais supérieure ou égale à la limite de 0,22mg).»

Les policiers ont aussi dressé quatre procès-verbaux d'avertissement pour des infractions relatives à l'assurance, l'immatriculation et le contrôle technique.

Un vrai Bob ne boit pas d'alcool Les résultats de la campagne Bob d'hiver ne sont pas encore connus.

Le nombre de personnes conduisant sous influence est en diminution depuis quelques années, dans notre ville (6,6% lors de la campagne Bob d'hiver 2012-2013, 6,3% lors de la campagne 2013-2014 et 5,1% lors

de la campagne 2014-2015).

Toutefois, une norme sociale semble s'être installée avec le temps, selon laquelle Bob pourrait consommer quelques verres d'alcool avant de prendre le volant. Avec leur slogan «On n'est pas Bob à moitié». les organisateurs de la campagne Bob d'hiver voulaient rappeler qu'« Un vrai Bob ne boit pas d'alcool, quelles que soient les circonstances».

Chaque année en Belgique, plus de 12 % des accidents corporels impliquent une personne sous l'influence de l'alcool.

Contrôles de vitesse

Voici les résultats des contrôles opérés en décembre.

Radars fixes (sur poteaux fixes):

219.038 véhicules contrôlés, 250 en infraction, soit un taux de 0.1% (moyenne de 2% pour les contrôles précédents).

Le poteau fixe situé sur la RN238 en direction de la RN25 a enregistré, pendant une semaine, le taux le plus élevé de 0.3%: 201 véhicules en infraction pour 53.083 véhicules contrôlés. Cette moyenne supérieure est malheureusement récurrente à cet endroit.

Radar mobile (sur véhicule de police banalisé):

3424 véhicules contrôlés. 190 en infraction, soit un taux de 5.5 %.

Le contrôle opéré dans la zone 30 voisine de l'école de Blocry a permis de contrôler 307 véhicules, dont 54 en excès de vitesse (soit le taux le plus élevé recueilli, de

Jumelage avec Leuven

Ville et UCL s'associent dans le projet d'organiser un jumelage avec la Ville de Leuven.

qui a conduit à la création de Louvain-la-Neuve. Le «Walen buiten» fait partie du passé; aujourd'hui, les collaborations se multiplient: entre les universités «D'abord comme le symbole (UCL et KUL), mais aussi entre les villes (Ottignies-Louvain-la-Neuve et Leuven): partenariats touristiques, notre université et de l'Europe. Mais échanges d'étudiants, course «Bike aussi comme une invitation à mettre & Run» reliant les deux villes...

L'idée d'un iumelage entre les deux villes avait déià été évoquée lors de la fête patronale de la KULeuven, le 2 février 2001. Huit ans plus tard, le 2 février 2009, les autorités communales de la Ville communales d'Ottignies-Louvainla-Neuve pour un petit-déieuner, à des doctorats honoris causa de l'UCL et de la KULeuven. Des pistes concrètes de coopération

Utopie pour le temps présent

En 1516, grâce à l'intervention d'Erasme, le juriste, humaniste et homme politique anglais Thomas More a publié à Louvain la première édition d'un petit livre subversif qui allait connaître un destin mondial:

nutile de rappeler l'histoire L'Utopie. Les universités de Leuven et de Louvain ont souhaité commémorer dianement événement.

d'une période exceptionnellement novatrice et féconde de l'histoire de en avant ce qui constitue pour nous, aujourd'hui plus que jamais, une tâche essentielle: oser imaginer un monde meilleur, contribuer à le faire advenir et équiper nos étudiants pour qu'ils puissent eux aussi v œuvrer», explique Philippe Van Parijs, responsable de la Chaire de Leuven recevaient les autorités Hoover d'éthique économique et sociale à l'UCL.

l'occasion de la remise conjointe A l'UCL, ce souhait s'est concrétisé par le choix de faire de l'année académique 2015-2016 une «année Louvain des utopies avaient été évoquées, en matière pour le temps présent». « J'ai d'éducation et de sport notamment. lancé un appel à l'ensemble de la communauté universitaire il y a un an», dit le recteur Vincent Blondel. « De nombreuses activités ont été organisées dans ce cadre au premier semestre et le seront encore tout au long du second.» Un site web (www.uclouvain.be/ utopies) et une newsletter (sur

simple demande à utopies@ uclouvain.be) permettent à qui le souhaite d'être informé de ces activités.

Jumelage: avec vous!

Pour l'UCL et la Ville, le thème des «utopies pour le temps présent» présente une pertinence particulière. Car s'il v a eu un grand projet utopique en Belgique au cours des dernières décennies. c'est bien Louvain-la-Neuve!

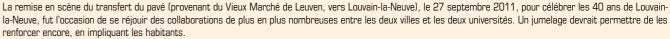
De nombreux travaux d'étudiants de la Faculté d'architecture y sont consacrés cette année académique. de même qu'une exposition (jusqu'au 8 mars, dans le hall du bâtiment Vinci, place du Levant, 1) aui permet de découvrir comment Louvain-la-Neuve a été réalisée. pas toujours comme elle avait été imaginée.

Dans ce contexte, l'idée d'un jumelage n'a pas tardé à germer: entre la ville de Leuven qui, il y a cinq siècles, a osé publier l'Utopie, et celle d'Ottignies qui, aujourd'hui, a osé en réaliser une.

L'Association des Habitants se joint à ce projet. Un tel jumelage n'a de sens que s'il implique des habitants de toutes les entités de notre ville. Rappelons-nous: c'est Ottignies qui a accueilli l'université.

Vous souhaitez œuvrer à la mise en place de ce jumelage? Contactez le service en charge des jumelages: 010 / 43 61 71, valerie.gerkinet@ olln.be ■





Cheminement cyclo-pédestre

'entreprise Quintelier de Wavre vient de réaliser un trottoir et une piste cyclable à la rue de la Limerie (arrière du centre commercial du Douaire, à Ottignies).

Il s'agit de l'aménagement d'un tronçon du cheminement cyclopédestre de fond de vallée «Les berges de la Dyle» (un temps appelé «coulée verte») qui devrait traverser l'ensemble de la ville, de Mousty (Mégisserie) à Limelette (carrefour de Veszprem ou parking de la SNCB).

Les autorités communales souhaitent que soient aménagées des zones d'espaces verts et de promenades, dans le cadre du développement urbain du centre d'Ottignies.

L'aménagement des bords de Dyle premier à être aménagé.



Aménagement du cheminement cyclo-pédestre «Les berges de la Dyle», à l'arrière du Douaire.

est complexe, le tracé traversant Lorsqu'il sera complété, l'itinéraire de multiples propriétés. Il est successives, sur plusieurs années.

Le troncon de la Limerie est le

de promenade sera bordé de donc programmé par phases végétation là où c'est possible, entrecoupé de placettes et parsemé de mobilier urbain (éclairage, bancs, poubelles, signalétique pour piétons et. le cas échéant. cyclistes...).

Avenue Provinciale en chantier

Des travaux sont en cours à l'avenue Provinciale (Mousty), dans le troncon compris entre le rond-point de Court-Saint-Étienne et la rue des Coquerées, qui dureront jusqu'au 1er avril. Ils visent à améliorer la qualité de l'espace public en enfouissant les câbles aériens.

Ces travaux seront probablement suivis directement par d'autres (supervisés par le Service Public de Wallonie SPW), dont on ne connaît pas encore les modalités exactes à l'heure de boucler cette édition du Bulletin mais qui devraient s'étaler sur plusieurs mois.

Pour en savoir plus, consultez régulièrement notre site www. olln.be. où les travaux sont détaillés, avec les conséquences sur la circulation.



Conseil consultatif de la Jeunesse

Du nouveau pour les jeunes «Hype»! La Commission Consultative de la Jeunesse se relance, sous une nouvelle impulsion des animateurs socio-culturels Yves Mignolet et Pierre Vreven.

« Notre idée est de réunir tous les acteurs locaux : scouts, membres de centres d'expression et de créativité, maisons de jeunes, A.M.O., services sociaux jeunes, autres associations ... ou simplement jeunes de la commune intéressés ! Notre volonté est de réaliser une enquête qui sera largement diffusée auprès des jeunes. Cette enquête, insufflée par les acteurs locaux, nous permettra de lancer des «workshops» sur des thématiques qui vous touchent directement ! Notre ambition est de faire surgir de nouvelles réflexions, de nouvelles envies et de nouveaux projets communaux dynamiques !»



Jubilaires à l'honneur

Ils fêtent leurs 70, 65, 60 et 50 ans de mariage en 2016.

iubilaires. La première aura lieu le seconde. le samedi 22 octobre. les couples iubilaires:

Ville qui fêtent leur anniversaire de

omme elle en a pris samedi 18 juin, pour les couples réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième organisera deux cérémo- mariage dans la première moitié moitié de l'année (entre le 1er nies pour féliciter ses de l'année (jusqu'au 30 juin). La juillet et le 31 décembre). Voici

70 ans

Khaton et Bachar Abdelahad - Brsom Henri et Marie Destercke - Dethier Georges et Célina Adam - Paulus

Suzanne et Charles Dolvelde - Depoortere George et Yvonne Gaisse - Noel Jean et Madeleine Ambroise - Parmentier Renatus et Simone Ackermans - De Vries

60 ans

Slimane et Chrifa Bourhaleb - Missaoui Serge et Denise Scarniet - Goossens Julien et Denise Blacks - Bodlet René et Antoinette Namur - Claus Roland et Liliane Delmarcelle - Vanmeuguelande Paul et Anna De Beusscher - Goormans Fernand et Janine Clapuvt - Van Rossum Mulenda et Lucie Ilunga - Ndavi Wa Muswamba Giovanni et Maria Dessardo - De La Feld Yvon et Maria Moiny - Soroge René et Christiane Renier - Hottat Roger et Nicole Adam - Thomé Marcel et Elise Rigau - Bonnet Karl et Simone Simon - Bauraind Raymond et Myriam Lesoil - Dubois Ftienne et Anna Swartenbroeckx - Thüer André et Yvette Marcos - Schoenaerts Willy et Andrée Wilmart - Brynart Jean-Pierre et Suzanne Sneessens - Michiels Raoul et Irène Carpentier - Mortier Jacques et Marie Vandenbosch - Inghels Gaston et Jeanine Bertrand - Roty Robert et Nelly Companie - Dedave Julien et Gabrielle Landeloos - Van Tuykom Félix et Josette Crabbé - Danlois Roger et Cathérine Steurbaut - De Wolf Pierre et Annie Keulemans - Brouez Guy et Jacqueline Colmant - Decamps

50 ans

Belal et Khadiia Ouissaaden - Tih Vincent-de-Paul et Monique Hanssens - Tiberghien Alfonso et Sara Carluccio - Chouhy René et Madeleine Peroo - Stas Jacques et Paule Boël - Ballieu Paul et Lydie Weitkunat - Picard Michel et Mireille Pontegnies - Tomballe Mohammed et Viviane Kerroumi - Bellicourt Jean et Christiana Van Cottom - Bosman André et Yolande Vervoux - Lambert Jean et Nadia Cardona - Borlée Vincente et Claudette Millan Sanchez - Claessens Pierre et Thérèse Brassine - Sterckx

Jean et Chantal Kolen - Eeckhout Alejandro et Maria Bawlitza Valenzuela - Granado Cerda Michiel et Simonne Vanwynsberghe - Callewaert Jacques et Bèthy Stevaert - Struyven Marcel et Liliane Delain - Rouleaux Charles et Anne Clevman - Delbrouck José et Chantal Ernotte - Sottiaux André et Renée Charlier - Lamy Philippe et Jacqueline Van Espen - Vancoeyghem Michel et Lucienne Heens - Okkerse Freddy et Nadine Caelewaert - Moisse Suleyman et Clémentine Faïk - Nzuji Jozsef et Lonny Selmeci - Vienne Xavier et Eveline Louveaux - Carbonnelle Joseph et Marie-Rose Braun - Detry Jean et Liliane Peeters - Chmelnizkaia Guy et Anne Vandiest - Depauw Jean et Liliane Pizziga - Delhave Daniel et Paulette Bogard - Urbain Marcel et Marcelle Deravet - Lambert Hans et Marie Schaale - Close Freddy et Christiane Bultot - Miroir Ghislain et Claire Magerotte - Fairon Ahmad et June Rachid - Bibb Jean-Claude et Berthe Bodeux - Pysarevitch Abdeslem et Saïda El Ghazili - Filali Sadouk Jean et Danielle Bidoul - Sablon André et Karin Schanck - Brodrück Michel et Gisèle Hanon - Marchal Louis et Henriette Hoste - Barette Guv et Liliane Biernaux - Labarre Charles et Marie Hautefenne - Dardenne Louis et Josée Godefroi - Garin Damien et Jeanne de Failly - de Maere d'Aertrycke Marc et Françoise Demiddeleer - Bouché André et Monique Renson - Lienard Hector et Jacqueline Vanhonnacker - Vindevogel Pierre et Marie De Breuck - Grégoire Bernard et Françoise Couplet - Liegeois Gabriel et Monique Moreau - Pollet André et Marie Henry - Binamé Joseph et Anita Theys - Turrin René et Françoise Vanbellinghen - Tordeur Albert et Monique Simal - Pitsy Stéphane et Joëlle Lejeune - Prévinaire André et Germaine Paten - Pirlet Guy et Claudine Gosselain - Gillard Benoit et Claudine Claus - Beer Ruggero et Nadine Nervesa - Colonval Yvon et Simone Ghiste - Van Den Hoeck Gilbert et Claudine Gallez - Levent Christian et Josette Paulus - Leveling José et Irma Santer - Charlier Jean et Suzanne Martin - Pirson

Jean et Nicole Caratzicos - Minne

Un service de **Médiation**

Vous rencontrez des difficultés avec un service de l'administration communale? Vous êtes confronté à une décision que vous ne comprenez pas? Le service de Médiation vous écoute et vous répond.

la qualité des services rendus au public. Les amenés à répondre aux habitants sont formés avec ce souci-là. Ecoute, disponibilité et efficacité doivent caractériser chacun des locations, logement, permis échanges.

Pour aller plus loin encore, notre Ville a rejoint - au début de cette année - un petit groupe de communes wallonnes qui mènent une expérience-pilote en matière de médiation au niveau local, avec le concours des services du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Aux termes de cette expérience de 18 mois, une évaluation sera faite, pour envisager la manière d'y donner suite.

Le service de Médiation a pour but d'aider toute personne rencontrant des difficultés avec un service de l'administration communale. Il tente de concilier les points de vue des deux parties et de renouer • mettent en cause les règlements le dialogue entre le citoyen et le service concerné.

Le service de Médiation n'intervient qu'en seconde ligne. Dans un premier temps, il convient de se tourner vers le service communal concerné par votre dossier et de lui demander les explications sur • ont trait à des affaires dans ce qui vous pose problème. C'est seulement si la réponse de ce service à votre premier recours ne vous apparaît pas satisfaisante ou pertinente que vous pourrez vous adresser au service du Médiateur.

Qui, pourquoi, comment?

La réclamation individuelle peut être déposée par une personne physique ou morale. Une entreprise, quelle que soit sa forme juridique,

otre Ville veut améliorer ou une association peut introduire • ont trait à des affaires internes une réclamation.

agents communaux Tous les domaines gérés par la Ville sont concernés: accueil des citovens, aménagement urbain. culture, enseignement communal, d'urbanisme et d'environnement (partie communale du processus). police administrative, état civil/ • visent des affaires ayant fait population, propreté, voirie...

> La réclamation peut être écrite ou orale. Dans les deux cas, un accusé de réception est adressé ou remis au plaignant. Elle doit faire apparaître au minimum vos coordonnées, l'objet précis de la réclamation et le descriptif des démarches déjà entreprises. Le dépôt de la réclamation est gratuit.

Certaines réclamations ne sont • par courriel : mediation@olln.be pas prises en charge, pour lesquelles d'autres possibilités de recours existent. Il s'agit des réclamations qui:

- communaux, la politique générale arrêtée par la Ville et les décisions du Conseil communal comme du Collège communal;
- concernent des affaires en dehors des compétences communales;
- lesquelles une procédure judiciaire est en cours ou celles dans lesquelles existent des voies de recours administratif, notamment auprès des autorités de tutelle:
- pour lesquelles une procédure formelle est prévue par dispositions légales ou réglementaires (ex: les règlements taxes);

- à l'administration communale ou aux relations entre les agents communaux et celles entre les mandataires:
- ont pour objet des actes posés par les services de police judiciaire ou administrative:
- l'objet d'une décision judiciaire ou administrative ayant force de chose jugée;
- se rapportent à des faits de plus de 12 mois, sauf si ces faits entraînent des dommages continus pour les victimes. ■

Les réclamations auprès du service de médiation peuvent être transmises

- par courrier: service communal de Médiation, avenue des Combattants, 35, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- par téléphone: 010/43 60 00.

Liens utiles

Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles: http://www.mediateur-wallonie.be

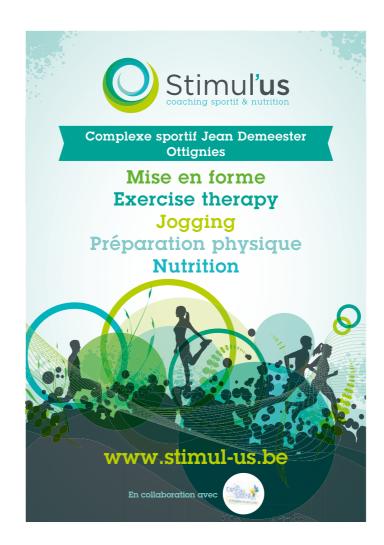
Site portail pour trouver le médiateur dans chaque secteur: http://www.ombudsman.be/fr

Médiateur fédéral:

http://www.mediateurfederal.be

Médiateur européen:

www.ombudsman.europa.eu/fr







* Si vous pensez que tous les garages offrent le même service.



VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

- Vente de véhicules neufs et occasions
- Service après-vente toutes marques



CAR-WASH GP

- 3 programmes de lavage à partir de 8,50 €
- Qualité du nettoyage type "Américain"



CARROSSERIE GP

- Votre voiture réparée en 24 heures*!
- Réparations toutes marques
- Véhicule de remplacement



PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1 - 1490 Court-Saint-Etienne Tél.: 010/62.16.62 info.cse@gpautomobile.be - www.gpautomobile.be

*réparation en 24 heures ouvrées











OTTIGNIES LLN COURT S^t ETIENNE Rue de Franquenies, 10, à 1341 Céroux-Mousty

- I'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Aciérie, 1, à Court-St-Etienne,
- ouverte les mardi et jeudi de 9h à 12h

 la vestiboutique ouverte en nos locaux les mardi et jeudi de 8h30
 à 1lh30
- 🛨 le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de sang
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- le prêt de matériel sanitaire
- + les secours

Vous avez envie d'en savoir plus sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons ravis de vous accueillir en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en remercions.
Anne Jacobs,
Présidente de la MCR





Social

Une autre table d'hôtes

A la table bio des résidents de l'ASBL Horizons Neufs (Louvain-la-Neuve), c'est toujours la fête ! Vous y êtes les bienvenus, les vendredis à 12h30.



Les cuisiniers d'Horizons Neufs ont mis les petits plats dans les grands, pour recevoir la nouvelle échevine en charge de la personne handicapée.

es cuisiniers d'Horizons
Neufs (service résidentiel
pour personnes avec
déficiences mentales) ont
fait découvrir leur table d'hôtes
«Table d'autres» à la nouvelle
échevine en charge de la personne
handicapée Julie Chantry, le 4
décembre, dans les locaux de
l'ASBL à La Baraque (Louvain-laNeuve). Au menu: pot au feu de
potirons.

« *Un pur délice* », d'après l'assistante sociale « Handicontact » de la Ville Pascale Verraghenne, qui accompagnait l'échevine.

Le directeur d'Horizons Neufs Grégory de Wilde, la coordinatrice des activités Marie Gatz et l'assistante sociale Geneviève Vanderelst ont profité de la présence de l'échevine pour lui expliquer les projets de l'association, qui assure l'accompagnement éducatif, social et paramédical d'une soixantaine de bénéficiaires internes et externes.

La table d'hôtes a lieu tous les vendredis à 12h30. Les cuisiniers préparent des plats frais et bio pour 12 à 14 personnes qui les soutiennent dans ce projet. Habitants, employés des entreprises de la région, sympathisants... tout le monde est le bienvenu, moyennant réservation avant le jeudi 16h au 010 / 47 07 40 (ou 41), ou par email: cda@horizonsneufs.be

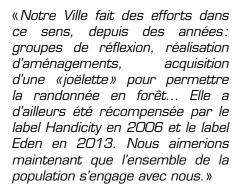
Plat, dessert, café/thé pour 10€. ■



Vos commerçants **attentifs**

Ils sont une vingtaine à s'être engagés à respecter les termes de la Charte qui prévoit que les commercants portent une attention accrue aux personnes à mobilité réduite. D'autres reioindront le mouvement d'ici 2018.

ttignies-Louvain-la-Neuve doit être une ville ouverte à tous, accueillante et accessible. C'est le message que l'échevine en charge de la personne handicapée Julie Chantry a souhaité faire passer, le 3 décembre, à l'occasion de la Journée internationale de la personne handicapée.



Une vingtaine de commercants, et les représentants du centre commercial de L'esplanade, du Musée Hergé, de Pro Velo... ont accepté de signer la Charte communale «Commercant attentif», preuve de l'importance qu'ils accordent à l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ils sont quelques-uns à s'être déplacés, le 3 décembre à Louvain-la-Neuve, pour témoigner de leur expérience en cette matière, devant la presse. Ils ont recu un autocollant «Commercant attentif» qu'ils pourront apposer à proximité de leur entrée.

l'accessibilité ne se limitait pas à la structure des bâtiments. On peut prévoir des chaises pour le repos, veiller à ce que les allées ne soient pas encombrées, proposer la commande par internet et la livraison à domicile, offrir de l'aide, concevoir une carte reprenant les plats et menus en grands caractères...



Valérie Hermant, de la banque CBC, signe la charte, aux côtés de l'échevine Julie Chantry.

«Notre autocollant couvre la période 2015-2018. Il s'agit d'une démarche évolutive, qui devra être renouvelée», a précisé Julie

« D'ici-là, nous devrons absolument convaincre le plus grand de nos commerçants, la SNCB, d'améliorer l'accès à la gare d'Ottignies», a constaté l'échevin du Commerce Cedric du Monceau.

Une attention quotidienne

« Plus que l'aménagement du bâtiment - notre épicerie est tout à fait accessible - c'est une attention quotidienne à la clientèle», explique Peter De Coene, du Rypin. « Nous accueillons beaucoup de personnes âgées, notamment de la résidence Malvina. Il n'est pas rare que nous portions les courses jusqu'à leur voiture, voire directement à la résidence.» « Un de nos clients a des petits bras», poursuit son épouse Annie De Keukeleire. « Nous lui coupons son pain, il ne doit même pas le demander. Dans sa L'échevine a expliqué comment situation, nous aimerions qu'on le pour accéder au magasin et une fasse pour nous.»

> « Des sanitaires adaptés, des ouvertures larges... notre restaurant a été concu avec le souci de l'accessibilité pour tous. Nous avons d'ailleurs quatre clients réguliers qui se déplacent en chaise et une cliente malvoyante, avec son

chien», remarque Juliette Tempeels, du Loungeatude. «Ils n'ont pas de place fixe. L'espace que nous laissons entre les tables permet de les installer là où ils veulent. Près du feu? C'est possible!»

Pour Valérie Hermant, de la banque CBC, il y a toujours moyen de faire mieux. Ainsi, elle a remarqué que la place réservée aux PMR, dans le parking de la banque, était souvent occupée par des automobilistes valides. « Une affiche invite nos clients à v être attentifs, mais ce n'est pas suffisant. Nous allons peindre cet emplacement en bleu. pour qu'il soit plus visible. CBC est partenaire de Cap 48, nous attachons beaucoup d'importance à l'accessibilité.»

Muriel Germain, d'AlimenTerre, a écrit à l'UCL, propriétaire du parking voisin de son magasin/ table d'hôtes, pour qu'une place soit réservée aux PMR. « De notre côté, nous avons prévu de réaliser deux plans inclinés. Car il y a une marche autre pour accéder au restaurant. Cette Charte est une excellente initiative, pour nous motiver à améliorer toujours le service.»

010 / 43 61 73 (Handicontact) pascale.verraghenne@olln.be

Partagez votre véhicule adapté

AVIRA suggère de rendre les voitures adaptées PMR accessibles au plus grand nombre, pour réduire les frais.

aire adapter un véhicule pour le transport de personnes à mobilité réduite est complexe et coûte cher. Beaucoup de personnes abandonnent le projet pour ces raisons.

AVIRA (qui regroupe les associations Autopia, Pegode et Taxistop) propose de partager les voitures adaptées PMR. Pour que ceux qui n'ont pas de véhicule adapté puissent en utiliser un quand ils en ont besoin; pour que ceux qui ont investi de l'argent dans l'adaptation d'un véhicule puissent récupérer une partie des frais engagés.

Les véhicules peuvent appartenir à des centres de soins ou à des services résidentiels. Ils sont

partagés avec le voisinage, que ce soit pour l'utilisation du véhicule parce qu'il est adapté, ou tout simplement pour le besoin d'un véhicule motorisé.

AVIRA propose d'accompagner les associations et les individus dans la mise en place et le suivi de groupes de partage de voitures adaptées PMR entre habitants du même auartier.

AVIRA recherche:

• Des associations possédant un véhicule adapté qui n'est pas utilisé à plein temps.

• Des particuliers ou associations ne possédant pas de véhicules adaptés mais désirant avoir accès à un moven de mobilité à moindre coût.





02 / 227 93 08

www.autopartage.be/avira fr, nba@taxistop.be

Chèques taxi

puis fin 2002. Destinés aux personnes âgées de 65 ans et plus et/ou handicapées, ils offrent une grande liberté: pas d'inscription préalable, liberté d'action et de déplacement 7 jours/7 et 24 h/24, distance illimitée, choix entre plusieurs sociétés de taxis.

Depuis le 1er janvier 2013, il est possible d'acheter 75 chèques par année civile (au lieu de 50 précédemment). Des conditions de revenus sont cependant requises: pour pouvoir acheter pour 2€ un chèque qui a une valeur de 5€, le revenu annuel brut imposable du ménage ne doit pas dépasser 16.965.47€.

es chèques taxi existent de- Cette somme est augmentée de 3.140.77€ par personne à charge. Ces montants correspondent au statut BIM (plafond au 01/09/2013).

> Cinq sociétés de taxis sont partenaires de cette action:

Taxi Fonsecase s.p.r.l. / Taxi LLN Basé à Louvain-la-Neuve 0487 / 37 72 76 www.taxilln.be

Taxis Blancs d'Ottignies-LLN

Basé à Ottignies et Mont-St-Guibert 010 / 41 97 41 0475 / 91 61 85 0475 / 97 71 83 www.taxiblanc.be

Taxi Broeckx Basé à Ottionies et Chastre 0471 / 43 84 99 info@taxi-broeckx.be

> Taxis Claude & L. Francet Basé à Ottionies et Bousval 010 / 41 58 58 0475 / 82 11 69

www.taxi-ottignies-lln.be

CD Taxi

Basé à Ottignies 0476 / 98 35 17

www.taxisclaude.be

010 / 43 61 70 (ou 73) pascale.verraghenne@olln.be

Tour des cafés

La Commission Education permanente du Centre culturel d'Ottignies, l'ASBL CEFA et la Maison du Développement Durable de Louvain-la-Neuve, en collaboration avec une quarantaine d'associations, vous proposent de faire le «Tour des cafés», dans le cadre de l'année Louvain des Utopies pour le temps présent (UCL).

Le but est d'aller à la rencontre de différents publics et ramener

des débats de société (débats sans conférences!) dans des lieux publics et conviviaux, pour faire circuler la parole de chacun(e).

Les rencontres sont programmées jusqu'en mars, dans 17 lieux d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Court-St-Etienne, et se déclinent autour de quatre théma-

• la personne (café santé, café philo, café habitat, café mortel, café de tous les âges, Alzheimer

café, un genre de café, café au lait, café poly(amour))

- la politique (café politique, handi café, caf'égalité, café rencontre, café féministe)
- l'environnement, le développement durable (Repair café, café climat, café finance citoyenne, café vélo, café de l'utopie)
- la culture (café littéraire, café culture)





Petites annonces

Cabaret burlesque

Le Rotary Club de Louvain-la-Neuve vous invite au cabaret burlesque «Coup de Follies», le dimanche 28 février au Centre culturel d'Ottionies (av. des Combattants, 41).

Au profit de l'ASBL Hydrojeunes, qui vise à combattre l'exclusion sociale d'adolescents de notre région en difficultés familiales, placés en maison d'hébergement par les juges de la Jeunesse. PAF: 35€ (spectacle), 15€ (restauration).



n 0 0479 / 01 05 30 (de 9h à 19h)

www.rotary-lln.org • www.microfollies.be www.hydrojeunes.be

Opération Chocolats

Comme chaque année, l'ASBL Jennifer d'Ottignies vous propose d'acquérir 4 barres de chocolats Côte d'Or au prix de 5€, pour permettre le financement des ateliers Arcadie aux cliniques Saint-Luc de Bruxelles et à la clinique de l'Espérance (Liège). L'opération se déroule jusqu'au 31 mars, notamment dans de nombreuses pharmacies.

« Les ateliers Arcadie ont pour but d'adoucir le séjour des enfants en milieu hospitalier», explique la présidente de l'ASBL Jennifer Cathy Harris. « En accueillant les frères et soeurs des enfants gravement malades, on évite la rupture des liens familiaux durant les longues périodes d'hospitalisation.»

L'ASBL Jennifer est à la recherche de volontaires prêts à vendre les paquets de chocolats. Il ne faut pas avancer d'argent mais simplement restituer l'argent correspondant aux paquets vendus (et, le cas échéant, les invendus).



0499 / 990 330 - info@jennifer-asbl.be https://www.facebook.com/asblJennifer

Pourquoi j'ai tué Pierre

Delphine Kallai, assistante à la faculté de Psychologie de l'UCL, avec le soutien de la faculté et de divers partenaires, organise la venue du spectacle de la Compagnie Transhumance « Pourquoi j'ai tué Pierre», le 24 février, à 20h, à la Ferme du Biéreau.

Un spectacle dynamique qui aborde, avec finesse et humour, la question de la pédophilie. Adapté d'une BD, il a reçu un «Coup de coeur de la presse » aux rencontres théâtrales de Huy en 2013 et est nominé aux Prix de la critique 2014.

Après l'entracte, échange avec Françoise Morin. Prix: 12€/7€ (étudiants et chômeurs). Prévente: 9€/5€.



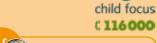
Arc-en-Ciel. les 12 et 13 mars

La 62^e édition de l'Opération Arc-en-Ciel se déroulera les samedi 12 et dimanche 13 mars. Cette opération a pour objet de récolter des vivres non périssables qui seront ensuite distribués auprès d'institutions accueillant des jeunes placés par le juge de la jeunesse ou d'associations oeuvrant en milieu ouvert, toutes reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles qui frapperont à votre porte.

Child Focus

Rejoignez l'équipe des volontaires de Child Focus. Notre ville n'en compte aucun, jusqu'à présent. Placez les affiches des enfants disparus et participez aux campagnes de sensibilisation et de pré-



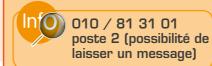


0800 / 95 5 95 www.childfocus.be

«Je me souviens mais ie ne me rappelle plus»

Si votre mémoire vous joue des tours, si vous avez envie de la redécouvrir et de partager vos questions avec d'autres, les «Groupes de la mémoire » pourront répondre à vos attentes.

Participez à un module («Groupes de la mémoire» limités à 8 personnes de plus de 50 ans) pendant 1h30 par semaine, durant 8 semaines consécutives, à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (15, rue des Deux Ponts). Prochain module: du lundi 18 avril au lundi 13 juin, de 10 à 11h30.









E-mail: vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be



Conseils pour une alimentation plus saine et plus équilibrée

Conseils personnalisés - événements santé www.facebook.com/boostezvotresante

TRANSFORMEZ votre bain en douche!







Plus pratique et plus facile d'accès, nous installons en 1 jour* une douche à la place de votre bain, proprement et sans dégâts!

Douche sur mesure, pratique et esthétique.



DEVIS SUR PLACE SANS AUCUN ENGAGEMENT EN NOUS CONTACTANT :







Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de

Rue du Cerf 190/2

13h30 à 18h00. Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

www.tobel.be









Contactez-nous sans engagement pour obtenir une offre.

Attention : Emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent Prêteur : Agricaisse S.C.R.L., Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles ER : Peter Venneman | Boulevard Sylvain Dupuis 251 | 1070 Bruxelles.





Environnement

Apprenez à rouler à vélo

Dans le cadre du programme «JVàVLO 2016» proposé par les cyclistes du Gracq, avec le soutien de la Cellule de Développement Communautaire de la Ville, de Pro Vélo et de la police locale.

i vous n'avez jamais roulé à vélo, ou si vous ne l'avez plus fait depuis longtemps, et que vous souhaitez vous y (re)mettre, nous vous accueillerons tel-le-s que vous êtes, à votre niveau de peur, d'hésitation, d'équilibre, d'envies cyclistes. Grâce aux vélos mis à votre disposition, nous vous proposerons différents niveaux d'apprentissage, en commençant sur une aire d'exercices protégée; puis, si vous le pouvez et le souhaitez, dans la circulation.

Nous vous formerons également à lire des cartes cyclables, à entretenir votre bicyclette et à découvrir le code de la route propre aux deux-roues.

Contactez-nous pour profiter de notre accompagnement de qualité, gratuit, concret, complet, convivial, collectif et individuel.

JVàVLO 2016

- séance d'information: le 25 février, à 9h30, dans la salle communale de la cure d'Ottignies (avenue des Combattants, 40):
- 3 séances d'apprentissage de base: les samedis 5, 12 et 19 mars, de 11 à 13h;
- 8 séances de formation complète (passage libre du brevet): les samedis 16, 23 et 30 avril, 14, 21 et 28 mai, 4 et 11 juin, de 11 à 13h;
- journée conviviale au Bois des Rêves: le mardi 2 juin, dans le cadre de la journée de rencontres et découvertes.

Adresse de la formation: avenue Athéna (entrée via le bd de Lauzelle, rond-point entre le centre sportif de Blocry et la RN4), devant l'école transitoire de Lauzelle.



Formation mécanique vélo

Devenez autonome en apprenant les gestes de base, en quelques heures.

Prochaines formations

Les samedis 12 et 19 mars, de 10 à 13 ; les lundis 14 et 21 mars, de 17 à 21h.



Chats errants

Un subside exceptionnel, pour les faire stériliser.

otre Ville gère la problématique des chats errants depuis plusieurs années. En effet, les félins prolifèrent et sont une nuisance, en milieu urbain: bagarres, pollution (urine, matières fécales), destruction des poubelles...

Beaucoup de nos concitoyens ont un cœur d'or et ne peuvent s'empêcher de nourrir les chats errants qui miaulent à leur porte. La Ville leur propose d'aller jusqu'au bout de leur démarche: en les faisant stériliser, pour éviter leur prolifération. Un budget est prévu pour couvrir une partie des frais.

La Région wallonne vient de nous allouer un budget de 2000€ pour couvrir l'entièreté des frais des stérilisations qui se feront d'ici la fin février.

Vous souhaitez participer à la gestion de la population féline? Contactez le service Environnement,

qui vous donnera les coordonnées du vétérinaire partenaire de cette initiative. Capturez ensuite le ou les chats (le service peut vous fournir une cage) et déposez-le/les chez le vétérinaire, qui effectuera la stérilisation. Vous serez ensuite invité(e) à récupérer l'animal afin de le replacer dans son environnement.

Attention: il est bien question des chats errants et pas des chats domestiques! ■



Environnement

Deux mois, deux roues

Le vélo? L'essayer c'est l'adopter!

es bienfaits du vélo au quotidien ne sont plus à prouver: toujours en forme, meilleure qualité de vie, gain financier... Vous souhaitez vous y mettre, mais vous hésitez encore avant d'investir? La Ville et Pro Velo vous proposent d'essaver gratuitement un vélo, durant deux mois.

Testez - au choix - un vélo classique, un vélo pliant à éventuellement combiner avec les transports en commun. ou un vélo à assistance électrique pour les itinéraires vallonnés et / ou de longues distances.

Pro Velo Brabant wallon sera disponible à tout moment afin de soutenir les démarches de chacun. Pour faciliter cette transition, une formation technique sera dispensée, ainsi qu'un accompagnement en termes de conseils d'itinéraires, un apprentissage pratique du code de la route... autant d'atouts favorisant le transfert modal.



Les cyclistes de Pro Velo vous proposent de tester un vélo pliant, un vélo à assistance électrique ou un vélo classique.

Adressez votre candidature via le formulaire sur www.provelo. ora/2M2R avant le 26 février. Priorité sera donnée aux habitants • Du 7 mars au 29 avril de la ville ainsi qu'à ceux qui veulent • Du 2 mai au 24 juin se libérer de leur voiture.

Quatre périodes possibles pour 10 vélos disponibles (6 VAE, 2 pliants, 2 classiques):

- Du 27 juin au 19 aout
- Du 5 septembre au 28 octobre ■



010 / 40 15 13 brabantwallon@maisondescyclistes.be

Activités «nature»

Communal Développement de la Nature (PCDN) vous invitent à leurs activités de fin d'hiver: entretien de la cressonnière de Pinchart, taille des saules, sauvetage des batraciens.

Dimanche 21 février, de 10 à **14h:** opération de gestion à la cressonnière de Pinchart, taille des saules. Rendez-vous à la rue des Prairies. Emmenez vos bottes, gants...

Samedi 27 février à 10h: placement des bâches à grenouilles à la rue du Buston, pour empêcher que les batraciens ne se fassent écraser lors de leur migration printanière.

A Ottignies, l'opération de sauvetage se déroule aussi à la rue Charles Dubois. Il ne s'agit pas seulement d'agir pour des motifs éthiques (sauver des animaux); il s'agit aussi de poser un geste important pour la biodiversité, les batraciens constituant un maillon indispensable au maintien des équilibres naturels.

La première opération consiste à placer des bâches; la seconde, à sauver les batraciens (en fin de journée ou début de matinée), quand la migration a commencé (dès que la température nocturne remonte).

Pour les traversées, inscrivezvous sur le site de Natagora (http://www.batraciens.be/index. php?id=1317) ou en envoyant un email à environnement@olln.be. Prenez toutes les mesures de sécurité pour être vu(e)!

Encodez le nombre d'animaux sur le site http://grenouilles.olln.be/ ou en remplissant les documents déposés dans les «boîtes à grenouilles», sur les sites de sauvetage.

Quels batraciens?

Rue Charles Dubois: crapauds communs, arenouilles rousses et tritons.

Rue du Moulin à Eau (Buston): crapauds communs, grenouilles rousses et vertes, tritons, salamandres.



Vous aussi, aidez les grenouilles à traverser la route (ici au Buston).

Nettoyage dans les quartiers

Opération «Be wapp», les 15, 16 et 17 avril.



Vous aussi, participez à l'opération de nettoyage des berges de la Dyle.

our la seconde fois, la Région wallonne organise un grand nettoyage de printemps appelé «Be wapp», les 15, 16 et 17 avril prochains. Cet événement vise à sensibiliser les citoyens wallons à la propreté publique.

Plus de 10.000 citoyens ont participé à la 1ère édition, en

avec une moyenne de 107 sacs de déchets sauvages collectés par chaque commune. Dans notre ville, quatre groupes ont collecté une cinquantaine de sacs.

Participez!

La malpropreté est le fait de comportements indésirables. Certains peuvent être gérés par des politiques publiques: 2015, dans 157 communes, mise à disposition de poubelles,

renforcement du nettovage urbain... d'autres ne peuvent l'être que par la conviction. Des études ont montré que l'appropriation des territoires par les habitants des quartiers, la suppression des sites qui donnent l'impression de n'appartenir à personne... étaient des pistes intéressantes.

Avec la Ville

La Dyle est un bel exemple d'un espace qui semble n'appartenir à personne. C'est la raison pour laquelle la Ville organisera une opération de nettoyage de ses berges, le samedi 17 avril.

En parallèle, la Ville encouragera les initiatives qui émergent des quartiers. Elle identifiera les circuits des équipes de nettoyage et les lieux de dépôts; elle assurera la collecte, comptabilisera les sacs...

Inscrivez-vous!

- Pour l'opération de nettoyage de la Dyle: environnement@olln.be
- Pour une opération de nettoyage dans votre quartier: http://bewapp.wallonie.be ■

Pins, chênes et merisiers

La Société Royale Forestière de Belgique animait un atelier de plantation, les 28 et 29 novembre, dans le bois de l'Escavée. Une soixantaine d'habitants y ont participé.

ne monoculture de hêtre, c'est la pauvreté assurée! Le feuillage de l'arbre est tellement important qu'il ne laisse pas passer la lumière, empêchant la végétation au sol.

Le forestier Louis Georges était fier d'annoncer - caissette de pins sylvestres dans les mains - que les plans offerts par la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB), pour reboiser 50 ares du bois communal de l'Escavée (Ottignies), étaient tous d'origine recommandable.

« Ils viennent des Pépinières Poncelet, de Alle-sur-Semois. On aura du bois de qualité ! Le pin sylvestre s'adapte en zone pauvre, et à la sécheresse. En grandissant, ses branches vont casser: un élagage naturel, qui permet de laisser passer la lumière bénéfique au sous-étage et favorise l'apport d'azote dans le sol.»

Une soixantaine d'habitants des voisins du bois de l'Escavée, d'autres venus chercher des plants (de charme, fruitiers sauvages, aubépine...) offerts par la Direction des Espaces Verts du Service Public de Wallonie (SPW) à l'occasion de la Sainte-Catherine - ont entendu les conseils de plantation avec énormément d'intérêt. Certains avaient emporté leur bêche.

« Nous leur avons montré comment la plantation en forêt se pratique à l'aide d'une houe-hache, pour travailler plus vite. Un ouvrier forestier doit pouvoir planter entre 800 et 1100 plants par jour, pour être rentable.»



Détente après les plantations, fin novembre au bois de l'Escavée.

Soupe et pâté

Le merveilleux soleil du samedi a autorisé le pique-nique dans le bois. Les planteurs d'un jour ont apprécié la soupe au potimarron et curry préparée par l'échevine de l'Environnement Julie Chantry. Avec le pain au levain cuit du matin par l'éco-conseillère Dorothée Hébrant, son pâté de foie au persil et son pesto aux épinards, c'était un véritable festin!

« Plusieurs habitants ont découvert le bois de l'Escavée. Ils l'ont trouvé charmant parce que vallonné et varié, avec divers sentiers et des panneaux d'explication. Ils n'ont pas nécessairement planté beaucoup d'arbres - parfois un seul, ou deux - mais la quantité n'était pas l'objectif. Nous leur avons offert un badge « J'ai planté un arbre», en souvenir.»

Louis Georges était accompagné de Philippe de Wouters, le directeur de la SRFB, pour donner les explications. Le quide forestier Louis Dubois assurait les navettes entre le parking du centre sportif Jean Demeester et le site où avait lieu l'atelier. Outre la plantation (des arbres et des tuteurs), les participants ont appris comment les protections anti-gibier s'enfilent comme des chaussettes!

« Le fond de mon jardin donne sur le bois. Comme j'ai prévu d'y planter un cerisier dans l'après-midi, j'ai fait un saut jusqu'ici, pour profiter des conseils des professionnels», expliquait Emmanuel Debruyne, de la rue de l'Invasion. « J'ai été surpris d'apprendre qu'en raison du sol sablonneux, il faut combler les trous en mettant la couche de surface en profondeur.

ne pas bouleverser les couches.»

Pour Olivier De Muynck, du quartier travaux à la cressonnière de du Buston, la journée fut l'occasion de multiplier les contacts, en vue d'une réorientation professionnelle. « Sans emploi pour le moment, ultérieurement, avec le Plan

Habituellement, on préconise de je participe à toutes les activités «nature» organisées par la Ville: ramassage des grenouilles, Pinchart...».

D'autres ateliers auront lieu

Communal de Développement de la Nature (PCDN). les mouvements de ieunesse... Il faudra notamment dégager les ronces, qui ne tarderont pas à se développer dans la partie reboisée. ■

Des panneaux qui expliquent les fonctions de la forêt

L'échevine de l'Environnement Julie Chantry, les représentants de la filière belge du papier «Paper Chain Forum», de la Société Royale Forestière de Belgique, du label de certification forestière «PEFC» et de l'ASBL GoodPlanet Belgium ont inauguré neuf nouveaux panneaux didactiques dans le bois de l'Escavée, le 24 novembre.

Notre Ville a été élue «Meilleure commune Forêt pour tous de Belgique» en 2015, pour les liens étroits que sa population, ses écoles et son administration entretiennent avec la forêt.

Une distinction obtenue de la part de «Paper Chain Forum », qui regroupe tous les acteurs de la filière belge du papier, de la Société Royale Forestière de Belgique, du label de certification forestière «PEFC» et de l'ASBL GoodPlanet Belgium (qui encourage toutes les générations à s'engager pour une société durable, grâce au partage d'expertise et à la mise en oeuvre d'actions positives).

Le 24 novembre, tous ces acteurs étaient réunis aux cotés de l'échevine de l'Environnement Julie Chantry, pour inaugurer un nouveau parcours pédestre didactique dans le bois de l'Escavée (Ottignies).

« Ces neuf panneaux font partie des récompenses offertes pour le titre de «Commune forêt pour tous ». Ils expliquent les différentes fonctions de la forêt: écologique, sociale et économique», présente Firmin François, président du Paper Chain Forum.

«La fonction économique reste méconnue de la plupart des gens. Beaucoup pensent par exemple que la fabrication de papier nécessite l'abattage d'arbres. En réalité, nous utilisons essentiellement les résidus de coupes qui proviennent de l'entretien des forêts.»

Les panneaux permettront aux promeneurs d'en savoir un peu plus sur les coupes d'éclaircie, la régénération (naturelle et artificielle), les usages du bois, les travaux nécessaires en forêt...



Le forestier Louis Georges explique les caractéristiques du bois de l'Escavée.

Bois de l'Escavée

Visite gratuite du bois de l'Escavée (Ottignies), le 2º dimanche du mois, de mars à juin, à 10h30 et 14h (durée 1h30), par les guides forestiers à la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB). Inscription: info@tourisme-olln.be

Visites à la demande animées par les guides forestiers de la SRFB, sur réservation à info@tourisme-olln. be. Minimum 6 personnes. PAF: 2€/personne = 1 sac PEFC, brochure, crayon...







votre partenaire en communication, **près de chez**

vous!



Conseil, conception, création, prépresse, production. Dépliants, annonces, brochures, affiches, invitations, identité visuelle, illustrations, sites internet...

« Office de l'Orangerie »

15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux T: + 32 (0)10 88 17 90 Fax: + 32 (0)10 88 97 48

Culture

os Angeles, je te laisse»

Rev<mark>eny b</mark>redouille des Etats-Unis (sans «golden globe» ni espoir d'Oscar pour «Le Tout Nouveau Testament»), le pealisateur Jaco Van Dormael a constaté qu'Ottignies était la plus jolie, le 15 janvier au Centre culturel. Il y a reçu le Pôle d'Or 2015 de notre Ville, à l'occasion de la cérémonie des vœux aux corps constitués.

défaut d'être distingué lors de la cérémonie des Golden Globes, le 11 janvier, le réalisateur bruxellois Jaco Van Dormael l'a été lors de notre cérémonie des vœux aux corps constitués, le 15 janvier. Ce qui lui a fait dire, sur la scène du Centre culturel: « Los Angeles, Los Angeles, je te laisse... Ottignies, Ottignies, tu es la plus jolie!»

Le lauréat du Pôle d'Or 2015 (le Prix n'a pas pu être remis l'an dernier, d'où le choix de le remettre au début de l'année 2016) s'est excusé d'être un peu «jetlagué», tout juste de retour des Etats-Unis. Il a apprécié la surprise que le Collège communal lui avait réservée : l'animation de la soirée par la Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies, qui a interprété plusieurs des musiques de ses films (dont une, «Le temps immobile», composée par son défunt frère Pierre pour «Mr Nobody»).



Elsa Taranis et Jaco Van Dormael.

« C'est la première fois que je vis cette expérience de voir un orchestre jouer les musiques en direct, pendant que défilent les images de mes films. »

Les échevins David da Câmara Gomes et Annie Galban ont retracé la carrière de Jaco Van Dormael avant de lui remettre son trophée, avec l'aide de la présidente sortante du CPAS Jeanne-Marie Oleffe. Le réalisateur a invité Elsa Taranis (c'est la particularité du Pôle d'Or: le lauréat doit se choisir un(e) filleul(e) qu'il souhaite voir encouragé(e) dans son activité artistique) à le rejoindre sur la scène, pour expliquer son travail en tant que comédienne et metteuse en scène de théâtre pour les enfants.

Appel aux artistes

Notre Ville souhaite commander une œuvre d'art publique.

uite à l'attentat contre le journal satirique Charlie Hebdo en janvier 2015, la Ville - qui défend les droits humains - souhaite qu'une œuvre artistique soit réalisée en hommage aux victimes, qui prône le droit à la liberté d'expression.

Le lieu d'exposition de cette œuvre sera a priori la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (15, rue des Deux Ponts), y compris le mur donnant sur le rond-point s'il s'agit d'une œuvre picturale.

L'œuvre sera réalisée par une association, une organisation ou un artiste qui proposera un projet pour un budget de maximum 3000€ tvac.

Un jury, élu par le Conseil communal, délibérera sur le projet retenu, sur base de sa qualité. Le projet doit être déposé au n°2 de l'Espace du Cœur de Ville, 1340 Ottignies, à l'attention du Collège communal, pour le 22 mars à 11h au plus tard.

L'œuvre devra être réalisée dans le courant de l'année 2016. ■



010 / 43 61 01 dominique.bleeckx@olln.be

Culture

Musée L: fin du gros œuvre

Nomade encore quelques mois (ses animations dans les classes rencontrent un grand succès), le musée de Louvain-la-Neuve cherche des mécènes, pour compléter le budget «scénographie» du futur Musée L.



Il faut beaucoup d'imagination pour visualiser déjà l'entrée du musée

est somme toute un chantier comme les autres ! Avec son bruit, sa poussière, ses trous ici et là. Mais il se déroule dans un écrin magnifique - l'ancienne bibliothèque des Sciences - et d'après ceux qui le suivent, sans mauvaises surprises!

Le Musée L accueillera les 25.000 pièces des collections du «Musée du dialogue» dans ce bâtiment phare de Louvain-la-Neuve, imaginé par l'architecte André Jacqmain à la fin des années 70. Son ouverture au public est prévue pour l'hiver 2016.

«On est dans les temps», assure la directrice du Musée Anne Querinjean. «Maintenant que les rayons de la bibliothèque ont disparu, on découvre la beauté des espaces. leur taille, leur luminosité.»

Il faut beaucoup d'imagination pour se projeter déjà dans le hall d'entrée, le restaurant ou les réserves, mais on nous l'assure: l'ensemble sera magnifique, avec une ligne esthétique très contemporaine: métal, cuivre. vitrines laquées de couleur blanche... pour correspondre parfaitement avec l'esprit du bâtiment. Le gros œuvre (par l'entreprise de construction Tradeco) est bientôt terminé. Une cinquantaine de personnes travaillent au quotidien sur le chantier.

Emballez-vous, impliquez-vous!

Pendant qu'on démolit et maconne à la place des Sciences, on fait les cartons à la place Blaise Pascal (dans les anciens locaux du musée). C'est qu'il y a 1000m³ d'œuvres à conditionner, répertorier, numériser...

«Beaucoup de ces œuvres n'ont jamais quitté les réserves, faute de place», constate Anne Querinjean. «Elles vont enfin pouvoir être montrées, puisque nous disposerons de 2300m² d'espaces d'exposition (NDLR: le nouveau musée s'étendra sur 5500m². l'ancien ne comptait aue 1500m²1».

Depuis sa fermeture le 7 septembre dernier. le musée est devenu nomade. Des objets issus des différentes collections sont emmenés dans les classes, pour faire adhérer les jeunes au projet du nouveau musée.

«L'initiative rencontre un grand succès: l'agenda est presque complet jusqu'en mai !»

Enthousiasme aussi pour la campagne de récolte de fonds «Impliquez-vous !», notamment via la vente d'un superbe papier cadeaux (à l'effigie des œuvres du musée) invitant à s'emballer pour le Musée L. On peut le trouver à l'Office du Tourisme-Inforville.

« Tous les dons sont les bienvenus. car il nous manque 20% des 2,3 millions d'euros que coûtera la scénographie.»

Informations, agenda, photos du chantier... sur www.museel.be ■

Festival Universatil

e Kot à projet du Théâtre Vous les encouragerez par votre Universitaire de Louvain (TUL) organise la 16º édition du Festival Universatil, du 8 février (cabaret du Kot droit de l'homme) au 3 mars, dans la salle Salmigondis (place des Sciences). à Louvain-la-Neuve. Ce festival de théâtre et des arts de la scène permet à de nombreux étudiants • Du 29 février au 3 mars: amateurs de se produire sur scène. Fil à lier

présence:

- Du 9 au 12 février: Une dernière pour l'amour
- Du 16 au 19 février: Fantasmagorie, l'allégorie du corbeau
- Du 23 au 26 février: Cougar sous le matelas

Outre les pièces, Universatil propose des concerts (tous les mercredis), des cartes blanches et des échanges (une troupe extérieure qui joue pour un soir).

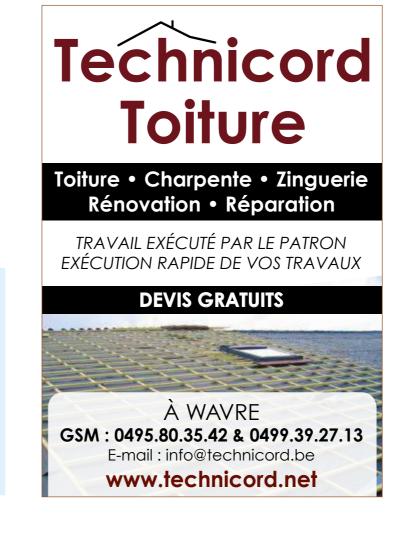
PAF: 9€ (sur place)/7€ (prévente) pour les adultes, 6€ (sur place)/5€ (prévente) pour les étudiants. Préventes à la librairie Libris Agora de Louvain-la-Neuve. ■













L'orientation: avec sa tête et ses jambes

Munis d'une carte très précise et pour certains, d'une boussole, près de 250 personnes ont participé à la course/ marche d'orientation organisée par le LOST, le 29 novembre à Louvain-la-Neuve.





Choisir le meilleur itinéraire, pour trouver les balises le plus vite possible.

e «Louvain Orienteering Sport Team» (LOST) a été créé en septembre 2013. Des orienteurs passionnés. habitants de Louvain-la-Neuve. professeurs ou étudiants de l'UCL, membres de la Fédération Régionale des Sports d'Orientation (FRSO), ont souhaité organiser des courses et marches d'orientation dans la cité universitaire.

Aujourd'hui, ils sont une dizaine à préparer les activités - pour débutants ou initiés, jeunes ou moins jeunes - qui ont lieu huit fois par an, le mardi soir (départs entre 17h30 et 18h45, retour au plus tard à 20h).

«Le principe de ce sport est simple: le participant reçoit une carte, sur laquelle sont indiqués une série de points de contrôle, qu'il doit visiter dans un ordre prédéfini», explique Bernadette Govaerts, une des fondatrices du LOST, habitante du quartier des Bruyères. «Le challenge: choisir le meilleur itinéraire pour trouver toutes les balises, le plus vite possible. Il faut «officielle», en plus des séances

pouvoir lire une carte, observer le terrain, choisir son chemin... On le fait seul ou à plusieurs, en marchant ou en courant, avec ou sans boussole, avec ou sans chrono. Aucun prérequis n'est nécessaire.»

La carte «IOF» (répondant aux normes établies par la Fédération) est très précise. Tous les détails v sont renseignés: forme des bâtiments, présence d'un arbre remarquable ou d'une haie, d'un escalier, d'un mur, d'un fossé... ce qui fait de l'orientation un sport de haute précision, où tête et jambes sont indispensables.

« Nous avons financé la réalisation de cette carte notamment avec le soutien de la Ville. Elle doit être mise à jour régulièrement, ce qui n'est pas une mince affaire.»

198 coureurs et 43 marcheurs

Le LOST organisait une activité d'orientation, le 29 novembre, au départ du hall Sainte-Barbe de Louvain-la-Neuve. Une activité du mardi soir, reprise dans le calendrier de la FRSO et coordonnée par François Clapuyt, habitant du centre ville.

Les randonneurs avaient le choix entre deux parcours (2,7 ou 4,4km); les coureurs, entre 6 parcours (1,2km, 2,5km, 3,3km, 4,7km, 5,4km ou 6km).

«Ce sont des distances à vol d'oiseau. Avec 11 balises à trouver pour le plus petit parcours et 33 pour le plus long», précise Pascaline Parisot, animatrice du LOST, habitante du quartier de Lauzelle. «Le passage aux balises est vérifié par voie électronique, à l'aide d'une plaquette «Emit», ou par un poinconnage sur une carte de contrôle.»

Les débutants ont pu profiter d'une initiation à la lecture de carte. Les membres du LOST avaient aussi préparé une soixantaine de sandwiches et de la soupe à l'oignon: une petite restauration bienvenue, vu la météo apocalyptique!

« Nous sommes en contact avec l'Office du Tourisme – Inforville pour créer un parcours permanent dans Louvain-la-Neuve. Il s'ajouterait au parcours QR Codes qui existe déjà, et aux itinéraires de promenade. pour faire découvrir la ville autrement.»

Prochaines activités: les 23 février (dans le quartier du Biéreau), 15 mars (au Bois des Rêves)... PAF:3€. ■



www.sites.google.com/ site/lostorientation www.frso.be lostorientation@gmail.com

Petites annonces

Chasse aux œufs à Ottignies

Notre Ville accueillera des centaines d'enfants le samedi 26 mars à la ferme du Douaire (cour et jardins, au n°2 de l'avenue des Combattants, à Ottignies), dès 14h, pour sa traditionnelle grande chasse aux œufs.

De nombreuses animations gratuites seront organisées autour du site de la chasse, y compris dans la galerie du Douaire.

Une initiative des échevins du Commerce et des Fêtes, en collaboration avec le Douaire et le





Bourses aux vêtements

Une bourse aux vêtements d'enfants (printemps/été, O-14 ans), matériel de puériculture, jouets, livres, DVD, vélos... aura lieu le samedi 5 mars, à l'école Saint-Pie X du Petit-Ry (avenue Saint-Pie X, 5 à Ottignies). Vente de 8h30 à 13h. Dépôts sur rendez-vous :

- via Internet: http://www.ecolestpiex.be/bourse/
- par téléphone: 010 / 41 32 96 (de 19h30 à 20h30, entre le 22 et le 26 février).

La bourse aux vêtements d'été de la Ligue des Familles - pour enfants et adolescents de O à 18 ans - aura lieu à la salle Placet (6, rue des Sports, à Louvain-La-Neuve), le samedi 12 mars, de 9 à 13h. Dépôt (maximum 25 vêtements, propres et en bon état) la veille, sur rendez-vous.

Les frais de dépôt sont de 3€ (membres de la Ligue) ou 6€ (non

Renseignements et rendez-vous: 0479 / 39 74 04, de 17 à 19h, du lundi au vendredi.

Conférence «Repèr'âges»

L'équipe «Repèr'âges» d'Ottignies vous invite à une conférence «Une vie au coeur des turbulences climatiques», par Jean-Pascal van Ypersele, ancien vice-président du GIEC, professeur à l'UCL, le mardi . 22 mars, de 14 à 16h, dans la salle paroissiale du Petit-Ry (derrière l'église Saint-Pie X). PAF: 5€.



Peut-on rêver sa banque?

La locale Brabant Ouest de Nature et Progrès organise une conférence-débat «Quelles alternatives à la banque traditionnelle? Que doit-on exiger d'une banque comme mission de service à la société?», par Rosa Stucki, le samedi 20 février, de 14h30 à

16h3O, à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (15, rue des Deux Ponts). PAF: 3€.



>> MONT-ST-GUIBERT Coté jardin | rue Saint-Jean - rue de Corbais



4 penthouses 1 à 3 chambres

24 vastes appartements -

- 22 maisons unifamiliales tout confort
- 3 chambres (poss. 2 supplémentaires) et iardin
- Cuisine super équipée



À 5 min. de LOUVAIN-LA-NEUVE



Tribune libre

Les chiens aboient, la caravane passe

Il faut beaucoup d'énergie, de temps et de passion pour gérer une Ville comme OLLN. 400 fonctionnaires, Collèae des bouramestre et échevins et mandataires forment une équipe qui œuvre pour le bien-être de tous.

Chacun a sa définition du bien-être. Et l'opposition, qui s'exprime tous les deux mois dans ce Bulletin, fait part de ses opinions pour, en principe, enrichir le débat.

Cependant, dans le dernier numéro du Bulletin, nous avons constaté avec déception qu'au lieu d'utiliser cette tribune pour présenter ses propres projets politiques. l'opposition s'en est servie pour attaquer Ecolo, en faisant fi de toute déontologie et en répandant sciemment le poison du mensonge. Et de l'illustrer par cinq exemples, que nous reprenons un à

- Ecolo ne respecte pas ses propres règles, le bourgmestre a fait 3 mandats. Cocasse et faux. Cocasse en effet que le MR veuille faire le ménage chez Ecolo. Et faux car la règle est qu'un mandataire qui souhaite effectuer un troisième mandat doit suivre une procédure particulière prévue dans les statuts⁽¹⁾. Pour notre bourgmestre, c'est bien sûr ce qui a été fait... et qui semble faire tant de déplaisir à nos interlocuteurs.
- Ecolo ne ferait que des plans, 2002 (et donc pas juste avant les élections de 2006...) qu'a été entamée une réflexion sur le développement durable. Et la stratégie de long terme élaborée à cette occasion est régulièrement remise sur le métier pour améliorer les actions au quotidien. Nous sommes fiers de ce qui a été une première en Belgigue. Elle a alimenté le Programme Stratégique

Transversal (PST) élaboré pendant cette présente mandature. Tous ces plans ouvrent les portes à des soutiens pour mettre en place de grands projets (citons Wallonie ville cyclable, divers subsides à des aménagements de voiries ou des projets culturels...).

- Ecolo est tellement occupé à faire des plans que tout serait mal entretenu (les voiries, les trottoirs, les aménagements cyclables)... Qu'il y ait des voiries et des trottoirs à rénover, c'est notre souci constant. Les travaux que nous réalisons le montrent bien. Déclarer que tout est mal entretenu est une arossière contrevérité alors que l'Institut wallon des Statistiques place notre Ville en tête des communes wallonnes pour la qualité du bien-être qu'elle offre à ses habitants.
- La Mégisserie, pour 16 logements, ca a traîné et coûté trop cher. Enfin un point de vrai débat. Nous respectons le point de vue de la minorité, mais nous ne le partageons pas. Rappelons que tout a commencé avec le nouveau studio de TVCom en 2009. Parallèlement, nous avons obtenu d'importants subsides de la Région (que la minorité trouve excessifs...) qui nous permettent de mettre à disposition des logements qui auront coûté à la Ville environ 100.000€ chacun. Un projet que nous trouvons donc réussi.
- juste avant les élections. C'est dès Ecolo est soumis aux grands promoteurs qui détruisent le centre d'Ottignies. Alors qu'avant l'urbanisation s'était faite par petites touches via des promoteurs locaux qui connaissaient très bien la réalité de terrain. Allons bon. Comment cela se passait-il avant? Tout le monde connaît le Cœur de Ville au centre d'Ottignies: plusieurs immeubles de 5 étages en plein centre. Que nous trouvons assez réussis. Qui

a réalisé cela sous la maïorat de M. Otlet? Un gros promoteur qui n'avait rien de local.... A l'argument qui vise à faire croire qu'Ecolo fait la courbette aux promoteurs, nous rappelons que, les promoteurs sont soumis, comme tous, au schéma de structure en vigueur depuis... 1997. Et la majorité leur impose des charges d'urbanisme.

Que retenir de ceci ? Il est assez dangereux de donner des leçons et tenter de ridiculiser autrui car les arguments se retournent: « l'arroseur arrosé. » Une suggestion : point n'est besoin (de tenter) d'abaisser l'autre pour grandir soi-même. Et pour conclure: pourquoi perdre son temps à se chercher des poux alors que les enjeux sont si importants?

Notamment celui-ci : on a une ville magnifique, avec des citoyens impliqués, une administration qui turbine et des partenaires qui en veulent. Le revers de la médaille est notre attractivité : les places pour habiter sont limitées, et les prix des logements montent. Dans ce contexte, comment faire pour garder la qualité de vie (les nombreux services et animations, les espaces publics de qualité, la nature...) en gardant une population diversifiée et en permettant aux jeunes de rester vivre dans leur commune?

Les chiens ont aboyé. Mais la caravane passe. Nous continuons à travailler pour le bien de nos concitoyens. Il y a tellement de défis à relever pour garder cette ville belle et la préparer aux défis du futur. La majorité s'y attelle, à l'écoute des citoyens et citoyennes.■

Hadelin de Beer, Anne-Sophie Laurent, Philippe Delvaux **Conseillers communaux Ecolo**



Minorité

Démocratie participative : trompe-l'œil de la majorité ?

participative à Ottignies-Louvain-la- de Structure et le Règlement été présenté sans aucune pièce Neuve et il faut bien reconnaître que Communal d'Urbanisme seront- à consulter par les conseillers certaines initiatives méritent d'être soulianées : le fonctionnement commissions certaines consultatives, la dynamique de la CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), la durée de certaines enquêtes publiques parfois plus longues que ce qui est légalement requis, la possibilité de participer à certaines enquêtes « on line »... A Ottignies-Louvain-la-Neuve, il y a même un échevin en charge de la participation!

La participation citovenne est-elle pour autant effective et respectée, quand il s'agit de participer aux décisions politiques importantes de la cité?

En effet, moins d'un avis de la CCATM sur deux est suivi par le Collège. Les commissions consultatives ne sont quant à elles que rarement consultées sur les réels enjeux politiques de notre ville, leur rôle étant souvent purement administratif (contrôle des critères préétablis pour l'octroi de l'une ou l'autre subvention) ou symbolique (organisation d'une conférence...).

Que dire encore quand un comité de quartier particulièrement représentatif se positionne contre un permis d'urbanisme et que, malgré les annulations dudit permis par le Conseil d'Etat, le Collège s'obstine, tellement persuadé de détenir LA vérité face aux riverains directement intéressés ? Combien de réclamations, parmi les centaines (!) déposées par les citoyens dans le cadre de

On parle beaucoup de démocratie l'enquête publique sur le Schéma gestion du CPAS. Ce dernier a elles effectivement prises en considération?

> qui constituent l'acte par excellence de participation citoyenne, celui par lequel les citoyens expriment leurs préférences quant à la politique qu'ils souhaitent voir menée et quant aux personnes qu'ils sollicitent pour diriger leur ville. Cette participation citoyenne estelle réellement considérée quand le désir de certains de se maintenir au pouvoir à tout prix justifie de reieter systématiquement, et pour la 3^e fois en 2012, le groupe politique le mieux représenté dans l'opposition et d'ignorer purement et simplement le plébiscite incontesté de son leader pour assurer la charge maïorale?

> On nous répondra que le système de représentation proportionnelle permet la formation de majorités alternatives à l'évidence pourtant issues des urnes, et qu'en tout état de cause, le Conseil communal représente l'ensemble des citoyens de la commune. C'est donc dans cette enceinte que doit avoir lieu le débat démocratique.

> Malheureusement, ces derniers mois, nous avons dû constater que la majorité ne voulait pas de débat de fond sur certains sujets jugés délicats, comme la procédure lancée par le Collège à l'encontre de la Société de Logements de Services Public IPB d'Ottignies au bénéfice de l'autre société active sur Louvain-la-Neuve, le budget de 2016 ou encore le bilan de la

et sans prévisions budgétaires 2016⁽¹⁾. Quant au budget de la Ville pour 2016, lorsque nous C'est encore et surtout les élections faisons remarquer au Collège que des pièces iustificatives ou explicatives importantes manquent à la consultation des dossiers et que, depuis 2012, le boni global cumulé de 3,5 millions a été réduit à néant malgré une hausse significative de la fiscalité - dont les additionnels aux IPP (Impôts des Personnes Physiques) passés de 6 à 6,7% -, on se fait snober par le même Collège qui ne supporte pas nos critiques et nous accuse d'être répétitifs dans nos analyses et conseils pour une gestion plus rigoureuse!

> Se vanter de donner voix au chapitre à la participation citoyenne, communiquer sur une démocratie participative ne fait pas d'un politique un démocrate respectueux des institutions démocratiquement élues et ouvert aux contributions citoyennes. Encore faut-il passer à l'acte et accepter les opinions diverses de ses citoyens parce que c'est de la confrontation des idées que doit surgir la meilleure politique pour la Ville et ses habitants. Mais cette position n'engage que notre groupe OLLN 2.0. ■

Conseiller provincial MR

Pour le groupe OLLN 2.0, Nicolas Van der Maren, Conseiller communal OLLN 2.0 Jacques Otlet, Conseiller communal OLLN 2.0 et







RONDIDON

dans son plus bel habit.
Ce clown romantique et poétique vous surprendra avec sa magie et ses jongleries.



